

Projet « Bourbriac Nord »

Commune de Bourbriac

Département des Côtes-d'Armor (22)



Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)

Pièce 5-C : Cahier de photomontages



**AEPE
Gingko**

Atelier d'écologie paysagère
& environnementale

7, rue de la Vilaine
Saint-Mathurin-sur-Loire
49 250 LOIRE-AUTHION

02 41 68 06 95
www.aepe-gingko.fr
contacts@aepe-gingko.fr

*Mai 2017,
Complété en Juin 2018*

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES.....	5
I. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES.....	6
II. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ.....	7
III. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE INTERMÉDIAIRE.....	8
IV. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ.....	9
V. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES.....	10
VI. GLOSSAIRE.....	11
COMPARAISON DE VARIANTES.....	13
I. LES VARIANTES COMPARÉES.....	14
II. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES.....	15
III. COMPARAISON DES VARIANTES	16
- PM 05 - RD22, entre Bourbriac et la RD787.....	16
- PM 07 - Hameau de Kerangoff.....	18
- PM 12 - Parvis de l'église de Moustéru.....	20
- PM 13 - RD787.....	22
- PM28 - Tour de Coat Liou.....	24
- PM 39 - Ménez-Bré.....	26
PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES AVEC LA VARIANTE RETENUE (VARIANTE N° 3).....	29
PM 01 - Hameau de Kerambellec.....	30
PM 01 - Hameau de Kerambellec.....	31
PM 02 - Hameau de Kervouézou.....	32
PM 02 - Hameau de Kervouézou.....	33
PM 03 - Hameau de Cosquer-Philippe.....	34
PM 03 - Hameau de Cosquer-Philippe.....	35

PM 04 - Hameau de Kerdonnad.....	36
PM 04 - Hameau de Kerdonnad.....	37
PM 05 - RD22, entre Bourbriac et la RD787.....	38
PM 05 - RD22, entre Bourbriac et la RD787.....	39
PM 06 - Hameau de Coat-ar-Ver.....	40
PM 06 - Hameau de Coat-ar-Ver.....	41
PM 07 - Hameau de Kerangoff.....	42
PM 07 - Hameau de Kerangoff.....	43
PM 08 - Hameau de Kerantarf.....	44
PM 08 - Hameau de Kerantarf.....	45
PM 09 - Hameau de Porz-ar-Pantier.....	46
PM 09 - Hameau de Porz-ar-Pantier.....	47
PM 10 - Hameau de Quilliac.....	48
PM 10 - Hameau de Quilliac.....	49
PM 11 - Sortie de bourg de Moustéru sur la RD787.....	50
PM 11 - Sortie de Moustéru sur la RD787.....	51
PM 12 - Parvis de l'église de Moustéru.....	52
PM 12 - Parvis de l'église de Moustéru.....	53
PM 13 - RD787.....	54
PM 13 - RD787.....	55
PM 14 - RD20, entre la RD787 et la RD24.....	56
PM 14 - RD20, entre la RD787 et la RD24.....	57
PM 15 - RD20, entre Gurunhuel et la RD787.....	58
PM 15 - RD20, entre Gurunhuel et la RD787.....	59
PM 16 - Sortie de bourg de Bourbriac, RD22.....	60
PM 16 - Sortie de bourg de Bourbriac.....	61
PM 17 - RD24.....	62
PM 17 - RD24.....	63
PM 18 - Sortie de bourg de Gurunhuel, RD31.....	64
PM 18 - Sortie de bourg de Gurunhuel, RD31.....	65
PM 19 - Parvis de l'église de Gurunhuel.....	66

PM 19 - Parvis de l'église de Gurunhuel.....	67
PM 20 - RD20, entre Gurunhuel et la RD54.....	68
PM 20 - RD20, entre Gurunhuel et la RD54.....	69
PM 21 - Croix de chemin de Moustéru, RD54.....	70
PM 21 - Croix de chemin, RD54.....	71
PM 22 - Bourg de Bourbriac, RD22.....	72
PM 22 - Bourg de Bourbriac, RD22.....	73
PM 23 - Parvis de l'église de Bourbriac.....	74
PM 23 - Parvis de l'église de Bourbriac.....	75
PM 24 - Entrée de bourg de Bourbriac, RD24.....	76
PM 24 - Entrée de bourg de Bourbriac, RD24.....	77
PM 25 - Entrée de bourg sud de Bourbriac, RD8.....	78
PM 25 - Entrée de bourg sud de Bourbriac, RD8.....	79
PM 26 - Sortie de bourg nord de Bourbriac, RD8.....	80
PM 26 - Entrée de bourg nord de Bourbriac, RD8.....	81
PM 27 - RD69.....	82
PM 27 - RD69.....	83
PM 28 - Tour de Coat-Liou.....	84
PM 28 - Tour de Coat-Liou.....	85
PM 29 - Calvaire de la Croix-Rouge.....	86
PM 29 - Calvaire de la Croix-Rouge.....	87
PM 30 - RD787.....	88
PM 30 - RD787.....	89
PM 31 - RD22, entre Bourbriac et Plesidy.....	90
PM 31 - RD22, entre Bourbirac et Plesidy.....	91
PM 32 - RD8, entre Ploumagoar et Bourbriac.....	92
PM 32 - RD8, entre Ploumagoar et Bourbriac.....	93
PM 33 - RD63, hameau de Saint-Roch.....	94
PM 33 - RD63, hameau de Saint-Roch.....	95
PM 34 - Périphérie de Guingamp, RD787.....	96

PM 34 - Périphérie de Guingamp, RD787.....	97
PM 35 - RN12.....	98
PM 35 - RN12.....	99
PM 36 - Remparts de Guingamp.....	100
PM 36 - Remparts de Guingamp.....	101
PM 37 - Château de Guingamp.....	102
PM 37 - Château de Guingamp.....	103
PM 38 - Place du Vally de Guingamp.....	104
PM 38 - Place du Vally de Guingamp.....	105
PM 39 - Ménez-Bré.....	106
PM 39 - Ménez-Bré.....	107
PM 40 - RD787.....	108
PM 40 - RD787.....	109
PM 41 - Entrée de ville de Guingamp, zone commerciale de Kerhollo.....	110
PM 41 - Entrée de ville de Guingamp, zone commerciale de Kerhollo.....	111
PM 42 - RD9.....	112
PM 42 - RD9.....	113
PM 43 - RD787, périmètre éloigné.....	114
PM 43 - RD787, périmètre éloigné.....	115
PM 44 - RD8, périmètre éloigné.....	116
PM 44 - RD8, périmètre éloigné.....	117
PM 45 - RD787, périmètre éloigné.....	118
PM 45 - RD787, périmètre éloigné.....	119
PM 46 - RD11, Près du lieu-dit «leindresmeur».....	120
PM 46 - RD11, Près du lieu-dit «leindresmeur».....	121

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

I. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

La localisation des points de vue est déterminée par le paysagiste suite à l'évaluation des zones à enjeux et sensibilités dans le cadre de l'état initial paysager. Une fois sur le terrain, la localisation réelle peut différer légèrement de la localisation théorique du fait des nombreux masques naturels réduisant la visibilité en direction du futur parc. Une fenêtre de visibilité ou ouverture paysagère est généralement recherchée afin d'obtenir le point de vue le plus défavorable, correspondant à l'impact le plus fort.

Les photographies sont réalisées avec un CANON 6D équipé d'un objectif 50 mm (focale équivalente de 50 mm car boîtier reflex plein format), qui se rapproche le plus de la perception de l'œil humain (focale équivalente proche ou égale à 50 mm).

L'assemblage de 5 photos (minimum) permet d'obtenir une photo panoramique en format 120° x 26°. Un cadrage au niveau des éoliennes sera par la suite réalisé en format 60°, qui correspond à notre champ visuel, lorsque nous regardons devant nous, sans mouvement de tête ni gymnastique de la pupille.

Pour chaque prise de vue, les informations suivantes sont répertoriées : date, heure, distance à l'éolienne la plus proche, conditions climatiques, localisation sur un extrait SCAN25®.

Le photomontage est lui aussi réalisé en deux formats : 120° x 26° pour le panoramique en vue filaire (éoliennes représentées en couleur et non gommées) et 60° x 26° pour la restitution en vue réaliste (photomontage avec éoliennes gommées en fonction des différents filtres visuels - végétation, bâti... - et recadré à 60°, ce qui correspond à la portion nette de notre champ visuel).

Chaque photomontage est réalisé sous le logiciel WindPro. La localisation précise des éoliennes ainsi que la localisation de la prise de vue sont renseignées. La connaissance de l'azimut (direction du cône de vision depuis la prise de vue) permet de situer précisément la position des éoliennes. Des repères du paysage (éoliennes existantes, bâti, etc.) sont utilisés comme points de calage. Enfin, l'indication de la date, de l'heure et des conditions climatiques permet de régler de manière la plus réaliste possible la couleur des éoliennes pour obtenir un rendu optimum. Dans le cas où les éoliennes du projet ne sont pas visibles, une représentation en couleur est fournie pour permettre de les localiser (vue filaire).

IDENTIFICATION THÉORIQUE DES SECTEURS POTENTIELLEMENT SENSIBLES

Les secteurs potentiellement sensibles sont identifiés de manière théorique par un croisement entre les éléments mis en évidence par l'analyse paysagère et patrimoniale, et la carte de visibilité des éoliennes.

La carte de visibilité réalisée par système d'information géographique sur la base du relief, des secteurs de boisements et les principales zones bâties, permet d'affiner de manière théorique les zones depuis lesquelles les éoliennes sont susceptibles d'être vues et les secteurs préservés de perspectives en direction des éoliennes. La couche CORINE Land Cover est utilisée pour générer les masques bloquant le regard : une hauteur de 10 mètres est affectée aux boisements. Cette analyse ne prend néanmoins pas en compte les masques visuels ponctuels, tels que les haies bocagères, les talus, le bâti isolé... Ce résultat permet de repérer les principaux lieux de vie, lieux de circulation ou secteurs patrimoniaux potentiellement sensibles :

- À l'échelle des périmètres éloigné et intermédiaire : grandes villes, axes de communication fortement fréquentés telles que des routes nationales, des routes départementales structurantes, des chemins de grandes randonnées reconnus, des monuments historiques, des sites classés emblématiques, etc. ;

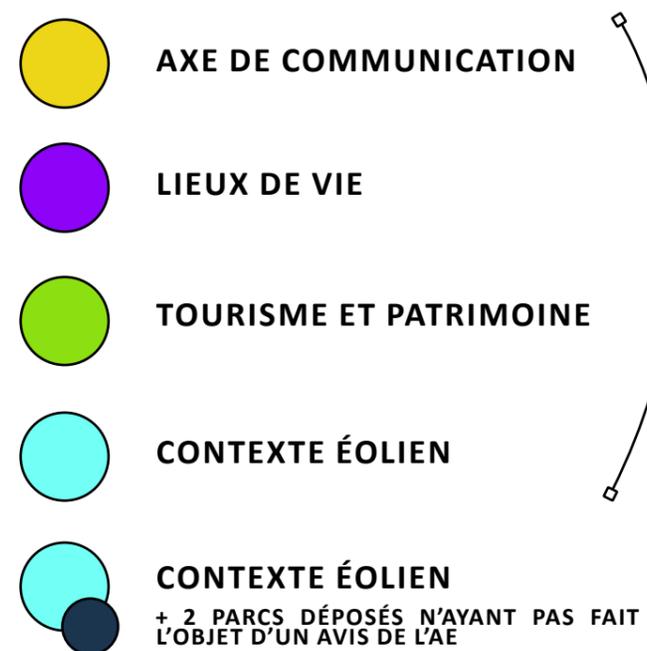
- À l'échelle du périmètre rapproché : les lieux de vie et d'habitat, routes, etc. plus secondaires.

Les secteurs sensibles retenus à cette étape sont donc les principaux lieux de vie, lieux de passages et secteurs patrimoniaux situés dans les zones depuis lesquelles les éoliennes sont susceptibles d'être vues.

IDENTIFICATION AFFINÉE PAR UN REPÉRAGE DE TERRAIN

Le repérage de terrain est réalisé dans la mesure du possible lors d'une journée aux conditions météorologiques optimales (pour assurer une visibilité maximale). Les secteurs sensibles identifiés de manière théorique sont parcourus. Ainsi sont écartés les points de vue qui comportent des éléments ponctuels masquant les visions dès le premier plan (végétation, bâti, talus...).

Les photomontages sont répartis en plusieurs grandes catégories (cf. ci-dessous).



La catégorie de chaque photomontage indique la principale thématique ayant justifié ce positionnement. Néanmoins, un même photomontage pourra à la fois permettre d'appréhender l'impact sur un axe routier, sur les lieux de vie voisins, ou encore sur un élément patrimonial situé à proximité.

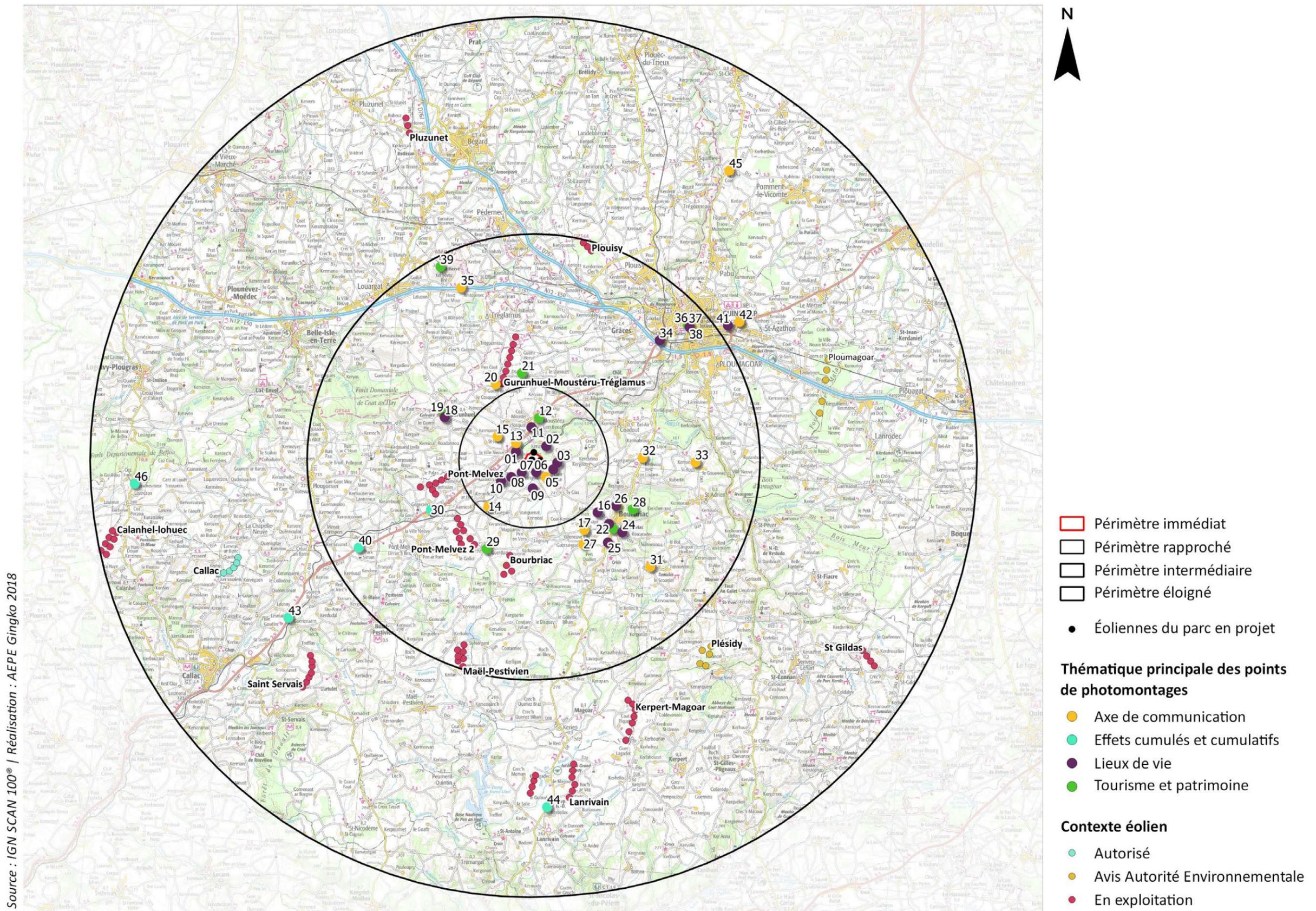
À la demande de l'administration, deux parcs éoliens déposés mais qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale sont représentés sur une sélection de photomontages résultant de l'analyse paysagère du contexte éolien (05, 11, 14, 18, 19, 20, 25, 28, 29, 30 et 39).

REPRÉSENTATION DES AUTRES PARCS ÉOLIENS ET ÉTUDE DES EFFETS CUMULATIFS

Les autres parcs éoliens construits recensés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée sont représentés sur l'ensemble des photomontages (vue filaire et photomontage réaliste le cas échéant), afin de garantir une prise en compte optimale des effets cumulatifs. La vue filaire facilite l'identification des différents parcs grâce à leur repérage selon différentes couleurs et annotations (nom du parc figurant dans le bandeau au-dessus de la vue filaire).

Lorsque les masques opaques du territoire (topographie, couvert végétal, trame bâtie...) expliquent qu'un parc éolien ne soit pas perceptible depuis un point d'observation donné, son nom est représenté entre parenthèses dans le bandeau au-dessus de la vue filaire.

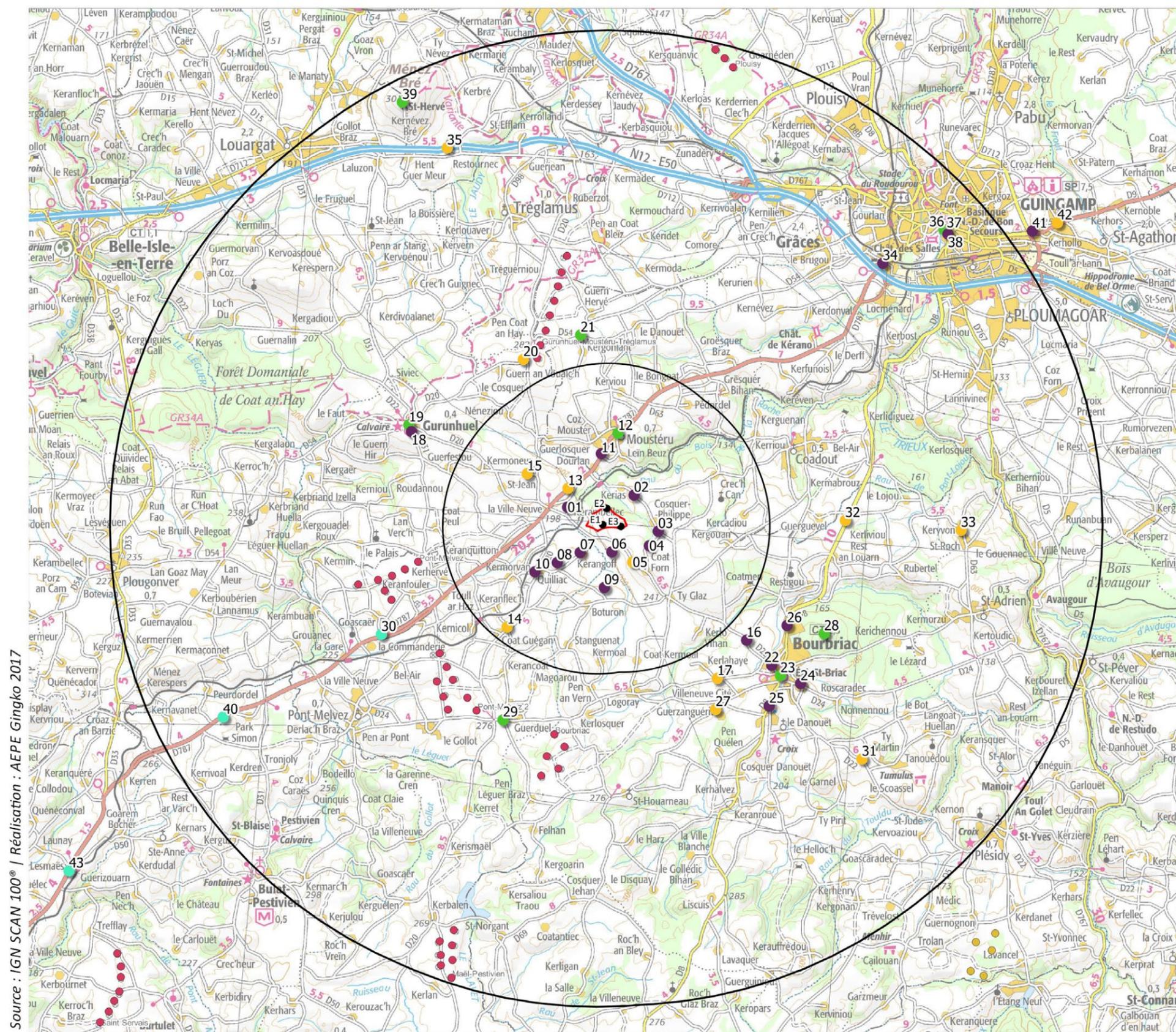
II. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ



Localisation des points de photomontages à l'échelle du périmètre éloigné

0 2.5 5 7.5 10 km

III. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE INTERMÉDIAIRE



Source : IGN SCAN 100® | Réalisation : AEPE Gingko 2017

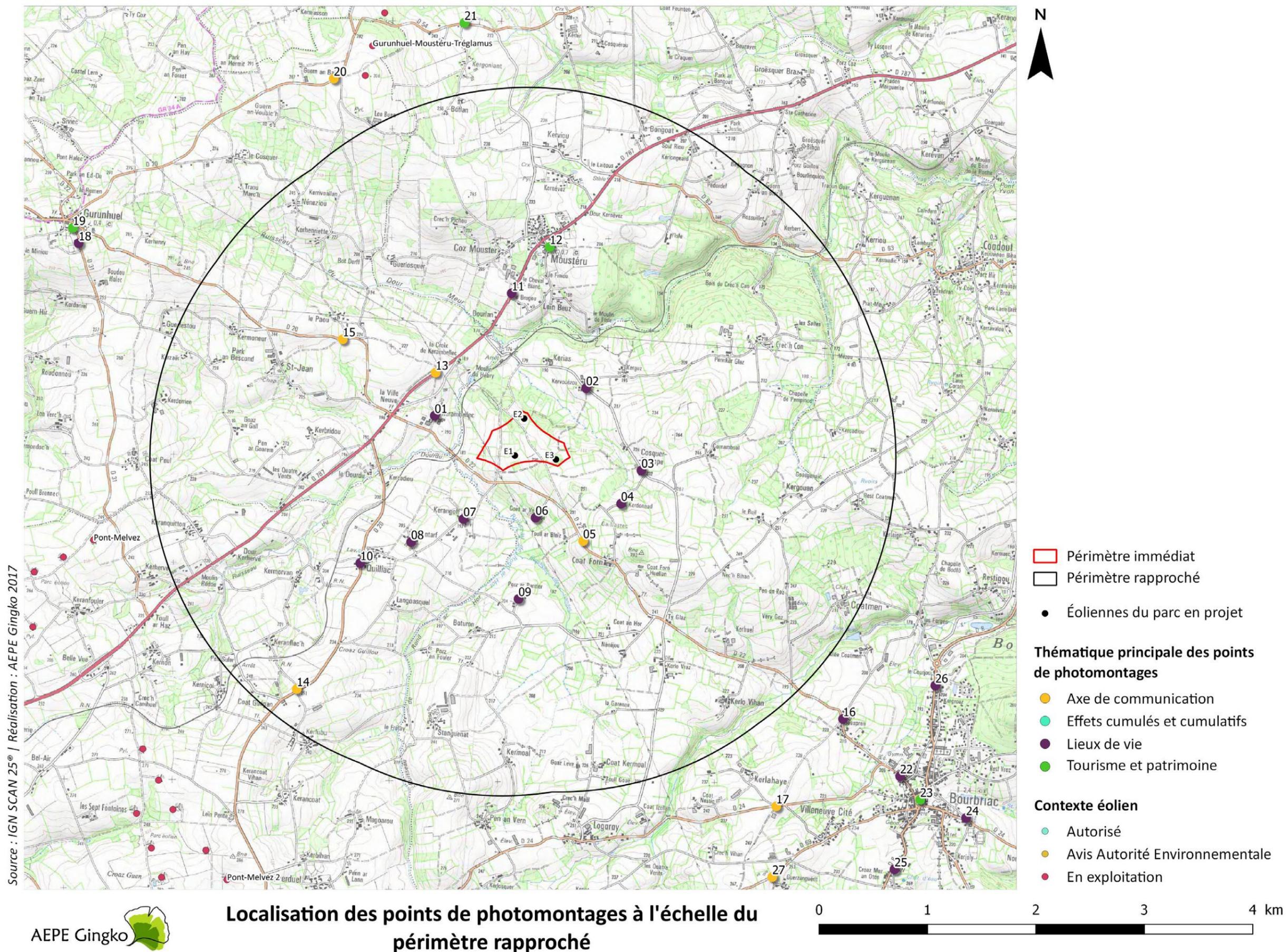


- Périmètre immédiat
 - Périmètre rapproché
 - Périmètre intermédiaire
 - Éoliennes du parc en projet
- Thématique principale des points de photomontages**
- Axe de communication
 - Effets cumulés et cumulatifs
 - Lieux de vie
 - Tourisme et patrimoine
- Contexte éolien**
- Autorisé
 - Avis Autorité Environnementale
 - En exploitation



Localisation des points de photomontages à l'échelle du périmètre intermédiaire

IV. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ



▭ Périmètre immédiat
 Périmètre rapproché

● Éoliennes du parc en projet

Thématique principale des points de photomontages

- Axe de communication
- Effets cumulés et cumulatifs
- Lieux de vie
- Tourisme et patrimoine

Contexte éolien

- Autorisé
- Avis Autorité Environnementale
- En exploitation

V. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES

Numéro	Motif 1	Motif 2	Commune	Localisation	Eloignement vis-à-vis de l'éolienne la plus proche (en mètres)	Utilisation des 2 parcs déposés n'ayant pas fait l'objet d'un avis de l'AE	X Lambert93	Y Lambert93
1	Lieux de vie		Gurunhuel	Hameau de Kerambellec	835		238652	6840714
2	Lieux de vie		Bourbriac	Hameau de Kervouézou	640		240049	6840969
3	Lieux de vie		Bourbriac	Hameau de Cosquer-philippe	800		240559	6840210
4	Lieux de vie		Bourbriac	Hameau de Kerdonnad	730		240372	6839904
5	Axe de communication	Contexte éolien	Bourbriac	RD22 entre Bourbriac et la RD787	800	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	240021	6839560
6	Lieux de vie		Bourbriac	Hameau de Coat-ar-Ver	575		239583	6839775
7	Lieux de vie		Pont-Melvez	Hameau de Kerangoff	755		238917	6839762
8	Lieux de vie	Contexte éolien	Pont-Melvez	Hameau de Kerantarf	1 240		238435	6839551
9	Lieux de vie	Contexte éolien	Bourbriac	Hameau de Porz-ar-Pantier	1 320		239426	6839027
10	Lieux de vie		Pont-Melvez	Hameau de Quilliac	1 740		237966	6839356
11	Lieux de vie	Contexte éolien	Moustéru	Sortie de Moustéru sur la RD787	1 150	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	239362	6841842
12	Tourisme et patrimoine	Lieux de vie	Moustéru	Parvis de l'église de Moustéru	1 600	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	239713	6842269
13	Axe de communication		Gurunhuel	RD787	925		238661	6841111
14	Axe de communication	Contexte éolien	Pont-Melvez	RD20, entre la RD787 et la RD24	2 950	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	237381	6838196
15	Axe de communication		Gurunhuel	RD20, entre Gurunhuel et la RD787	1 830		237804	6841419
16	Lieux de vie	Axe de communication	Bourbriac	Sortie de Bourbriac, RD22	3 570		242418	6837920
17	Axe de communication		Bourbriac	RD24	3 790		241802	6837115
18	Lieux de vie	Contexte éolien	Gurunhuel	Sortie de Gurunhuel, RD 31	4 410	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	235369	6842303
19	Tourisme et patrimoine	Lieux de vie	Gurunhuel	Parvis de l'église de Gurunhuel	4 420	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	235316	6842446
20	Axe de communication	Contexte éolien	Gurunhuel	RD20 entre Gurunhuel et la RD54	3 580	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	237722	6843820
21	Tourisme et patrimoine	Axe de communication	Moustéru	Croix de chemin, RD54	3 680		238927	6844335
22	Lieux de vie		Bourbriac	Bourbriac, RD22	4 320		242945	6837392
23	Tourisme et patrimoine	Lieux de vie	Bourbriac	Parvis de l'église de Bourbriac	4 610		243130	6837175
24	Lieux de vie		Bourbriac	Entrée de bourg de Bourbriac, RD24	5 000		243552	6837008
25	Lieux de vie	Contexte éolien	Bourbriac	Entrée de bourg sud de Bourbriac, RD8	4 900	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	242893	6836534
26	Lieux de vie		Bourbriac	Sortie de bourg nord de Bourbriac, RD8	4 070		243270	6838228
27	Axe de communication		Bourbriac	RD69	4 340		241766	6836464
28	Tourisme et patrimoine	Contexte éolien	Bourbriac	Tour de Coat Liou	4 840	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	244049	6838059
29	Tourisme et patrimoine	Contexte éolien	Pont-Melvez	Calvaire de la Croix-Rouge	4 607	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	237295	6836244
30	Contexte éolien	Axe de communication	Pont-Melvez	RD787	5 190	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	234737	6838043
31	Axe de communication		Bourbriac	RD22 entre Bourbriac et Plésidy	7 070		244844	6835420
32	Axe de communication		Bourbriac	RD8 entre Ploumagoar et Bourbriac	4 760		244495	6840436
33	Axe de communication		Saint-Adrien	RD63, hameau de Saint-Roch	7 160		246930	6840233
34	Lieux de vie		Grâces	Sortie périphérie de Guingamp, RD787	7 760		245283	6845842
35	Axe de communication		Péderneq	RN12	8 310		236121	6848269
36	Tourisme et patrimoine	Lieux de vie	Guingamp	Remparts de Guingamp	9 210		246571	6846550
37	Tourisme et patrimoine	Lieux de vie	Guingamp	Château de Guingamp	9 240		246628	6846528
38	Lieux de vie		Guingamp	Place de Vally	9 210		246654	6846458
39	Tourisme et patrimoine	Contexte éolien	Péderneq	Ménez-Bré	9 540	Contexte éolien + 2 parcs déposés sans avis AE	235176	6849231
40	Contexte éolien	Axe de communication	Pont-Melvez	RD787	8 930		231408	6836301
41	Lieux de vie		Saint-Agathon	Entrée de ville de Guingamp, Kerhollo	10 720		248428	6846521
42	Axe de communication	Contexte éolien	Saint-Agathon	RD9	11 240		248955	6846693
43	Axe de communication		Callac	RD787	13 300		228166	6833069
44	Contexte éolien	Axe de communication	Lanrivain	RD8	16 000		240091	6824357
45	Axe de communication		Pommerit-le-Vicomte	RD787	15 770		248487	6853654
46	Contexte éolien	Axe de communication	Lohuec	RD11 près de Leindresmeur	18 350		221084	6839248

VI. GLOSSAIRE

Aérogénérateur : Synonyme d'« éolienne ».

Champ visuel : Le champ visuel correspond à l'étendue spatiale perceptible à la vue depuis un point d'observation donné. On peut distinguer plusieurs cadrages horizontaux dans le champ visuel : un premier cadre de 60° correspondant à ce que l'on voit nettement et de façon détaillée ; un deuxième à 120° correspondant à ce que l'on peut voir en tournant légèrement la tête de part et d'autre ; un dernier à 360° correspondant à ce qu'il est possible de voir en pivotant sur soi-même.

Concurrence visuelle : On parle de concurrence visuelle lorsque deux éléments de paysage (ou davantage) apparaissent dans la même portion du champ visuel, multipliant les points d'appel et / ou contrastant fortement au niveau de leur vocabulaire paysager (élément industriel proche d'une entité patrimoniale par exemple).

Contraste d'échelle : La notion de contraste d'échelle s'applique lorsqu'un nouvel élément de paysage présente, depuis un point d'observation donné, une taille apparente relativement supérieure à celle des entités en place.

Covisibilité : Équivalent à l'inter-visibilité, ce terme est réservé aux monuments historiques.

Effets cumulatifs : Il s'agit des effets induits par le projet s'ajoutant aux effets déjà constatés à l'état initial (par rapport aux autres parcs éoliens exploités par exemple).

Effets cumulés : Il s'agit des effets induits par le projet s'ajoutant aux effets des autres parcs projetés connus (autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale).

Éléments de paysage : L'ensemble des entités biophysiques et anthropiques qui forment ensemble un paysage constituent indépendamment des « éléments de paysage ».

Éléments de paysage emblématiques / points de repère : Certains éléments de paysage sont nettement perceptibles depuis les territoires voisins et peuvent constituer des points de repères : clocher d'église, relief particulier, etc. Ils représentent un enjeu particulier notamment par rapport aux problématiques de concurrence visuelle ou de rupture d'échelle.

Éolienne : « Dispositif destiné à convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Les éoliennes sont composées de pales en rotation autour d'un rotor et actionnées par le vent. Elles sont généralement utilisées pour produire de l'électricité et entrent dans la catégorie des énergies renouvelables. Il existe deux types d'éoliennes modernes : celles qui ont un axe horizontal dont le rotor ressemble à une hélice d'avion et celles qui ont un axe vertical. Les plus courantes sont celles à axe horizontal qui sont composées d'un mât, d'un rotor, d'une nacelle, d'un système de régulation, et d'un poste de transformation moyenne tension».

E1 : correspond à l'éolienne E1.

E2 : correspond à l'éolienne E2.

E3 : correspond à l'éolienne E3.

Interdistance : Écartement entre deux éléments de paysage, et notamment entre deux éoliennes.

Interdistance apparente : Écartement dans le champ visuel entre deux éléments de paysage, et notamment entre deux éoliennes. L'interdistance apparente entre deux éléments identiques varie donc en fonction du positionnement de l'observateur.

Intervisibilité : Il existe plusieurs cas de figure possibles impliquant un phénomène d'inter-visibilité : vue d'un élément de paysage depuis une éolienne ; vue d'une éolienne depuis un élément de paysage ; perception simultanée dans le champ visuel de plusieurs éléments de paysage.

Intervisibilité / covisibilité directe ou indirecte : L'inter-visibilité peut être qualifiée de « directe » lorsque deux

éléments sont visibles simultanément dans le champ visuel (en regardant dans la même direction) ; ou « indirecte » lorsqu'ils peuvent être perçus depuis le même point d'observation à condition de tourner la tête.

Lignes de force : Les axes ressortant de la lecture d'un paysage constituent ses lignes de force et peuvent correspondre à l'organisation du relief, à des infrastructures marquantes, des structures végétales, etc.

Parc éolien : « Un parc éolien est un ensemble de plusieurs aérogénérateurs sur un site, connectés au réseau d'électricité en un même point».

Paysage : « Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations».

Paysages avec éoliennes : « Les paysages avec éoliennes sont des territoires dans lesquels les éoliennes constituent un ensemble d'éléments de paysage dont l'implantation n'en modifie pas fondamentalement les qualités paysagères».

Paysages éoliens : « Les paysages éoliens sont des territoires dans lesquels les éoliennes en viennent à devenir les éléments de paysage prépondérants, le faisant ainsi évoluer vers de nouvelles spécificités et qualités paysagères».

Paysages fermés : On qualifie les paysages de « fermés » lorsqu'à l'intérieur de ces derniers le regard est le plus souvent bloqué au premier plan par des masques opaques (trame bâtie, végétation, etc.) C'est par exemple le cas de nombreuses vallées densément arborées.

Paysages ouverts : On qualifie les paysages de « ouverts » lorsqu'aucun élément ne bloque le regard au premier ni au moyen-plan et qu'ils offrent donc de larges et profondes perspectives sur les territoires environnants. C'est par exemple le cas des plateaux agricoles peu plantés, type « openfield ».

Paysages semi-ouverts : On qualifie les paysages de « semi-ouverts » lorsqu'ils présentent une alternance de territoires fermés et d'autres ouverts, c'est-à-dire que le regard est parfois bloqué au premier plan par des masques opaques (trame bâtie, végétation, etc.), et qu'à d'autres endroits de larges et profondes perspectives sur les territoires environnants sont possibles. C'est par exemple le cas de certains paysages bocagers vallonnés qui en point haut peuvent offrir des vues lointaines et en point bas présentent des ambiances plus intimistes.

Photomontage : Simulation visuelle permettant de modéliser l'insertion d'un ou plusieurs projets dans leur environnement.

Rupture d'échelle : La notion de rupture d'échelle s'applique lorsqu'un nouvel élément de paysage présente, depuis un point d'observation donné, une taille apparente nettement supérieure à celle des entités en place.

Taille apparente : La taille apparente correspond à l'angle vertical occupé par un objet dans le champ visuel. Il dépend donc de ses dimensions physiques mais aussi de son éloignement. Plus un objet est distant du point d'observation, plus sa taille apparente est faible.

-

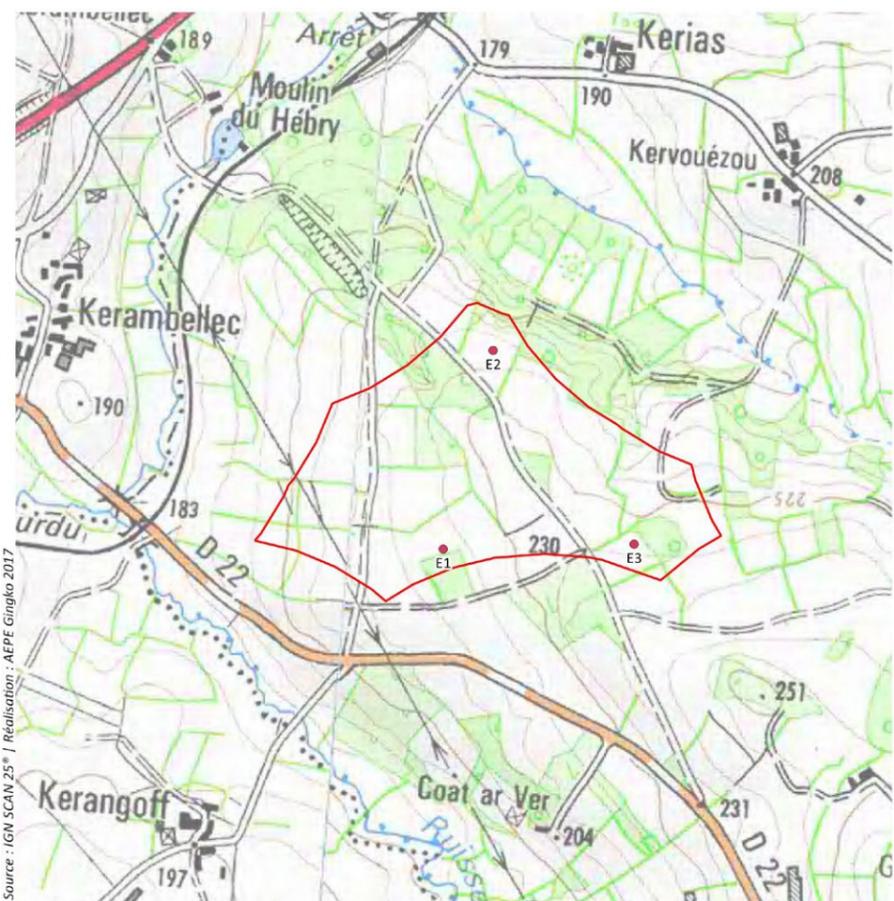
Source : Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens – Actualisation 2010, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, juillet 2010. Document disponible sur : www.developpement-durable.gouv.fr/Les-guides-methodologiques.html

Source : www.actu-environnement.com

COMPARAISON DE VARIANTES

I. LES VARIANTES COMPARÉES

LA VARIANTE 1



AEPE Gingko

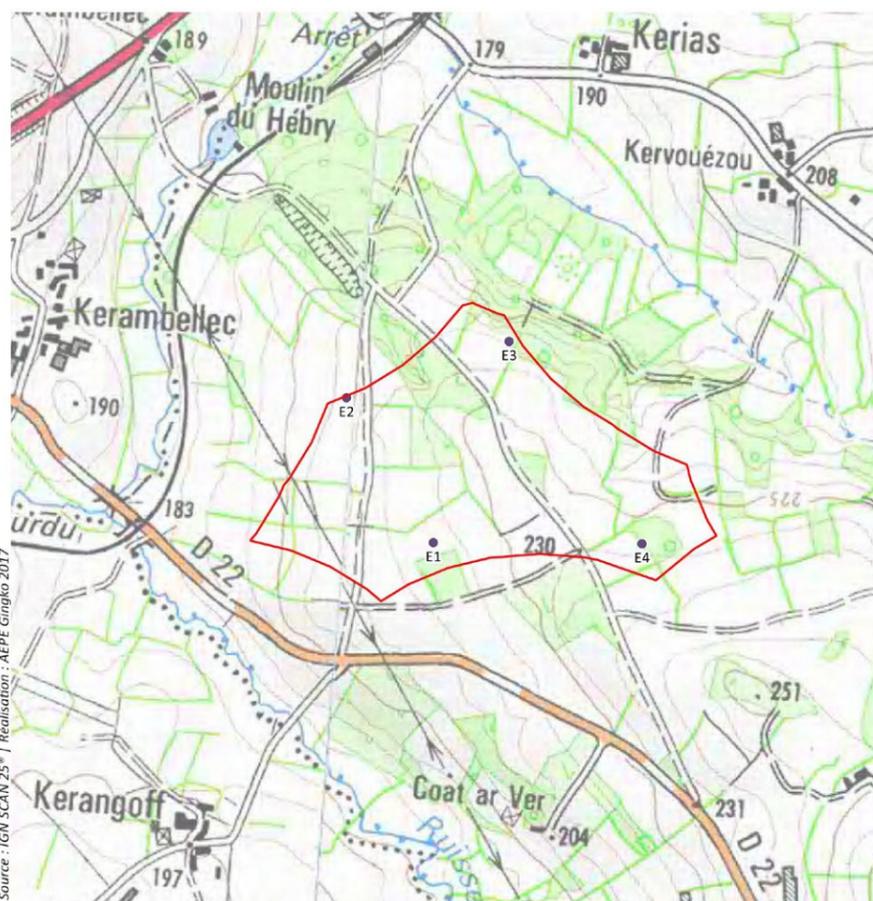
■ Périmètre immédiat

● Variante 1 : 3 éoliennes VESTAS V100
(145 m de hauteur en bout de pale)

Variante 1



LA VARIANTE 2



AEPE Gingko

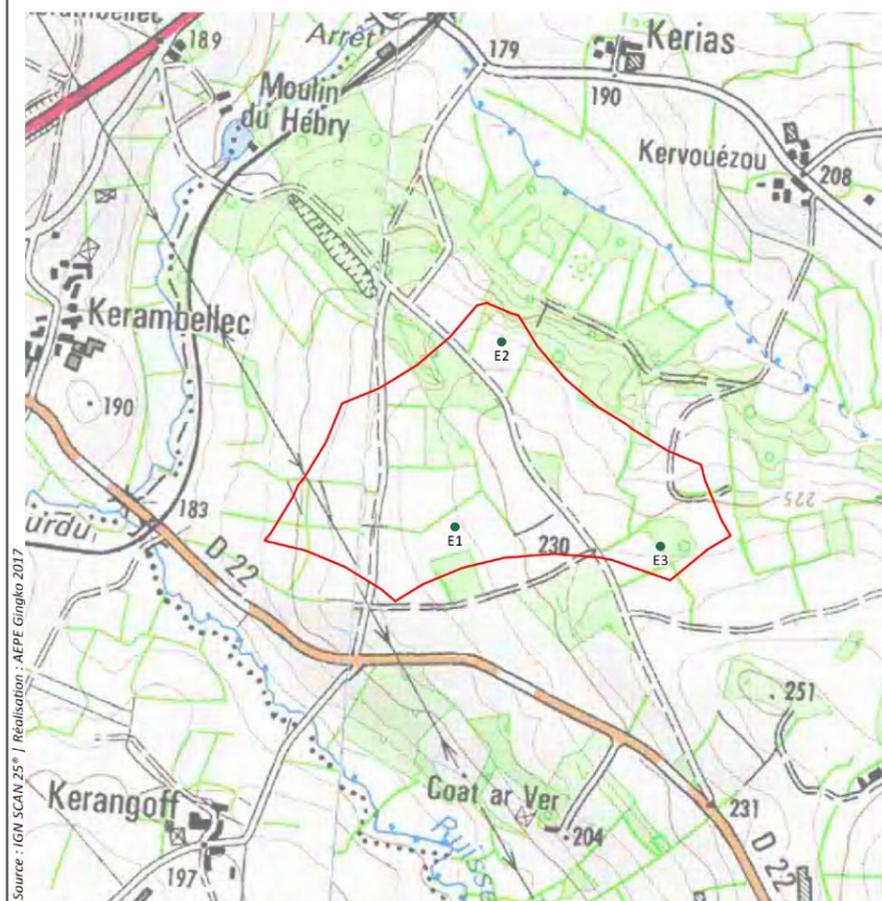
■ Périmètre immédiat

● Variante 2 : 4 éoliennes VESTAS V100
(145 m de hauteur en bout de pale)

Variante 2



LA VARIANTE 3



AEPE Gingko

■ Périmètre immédiat

● Variante 3 : 3 éoliennes NORDEX N117
(178,5 m de hauteur en bout de pale)

Variante 3

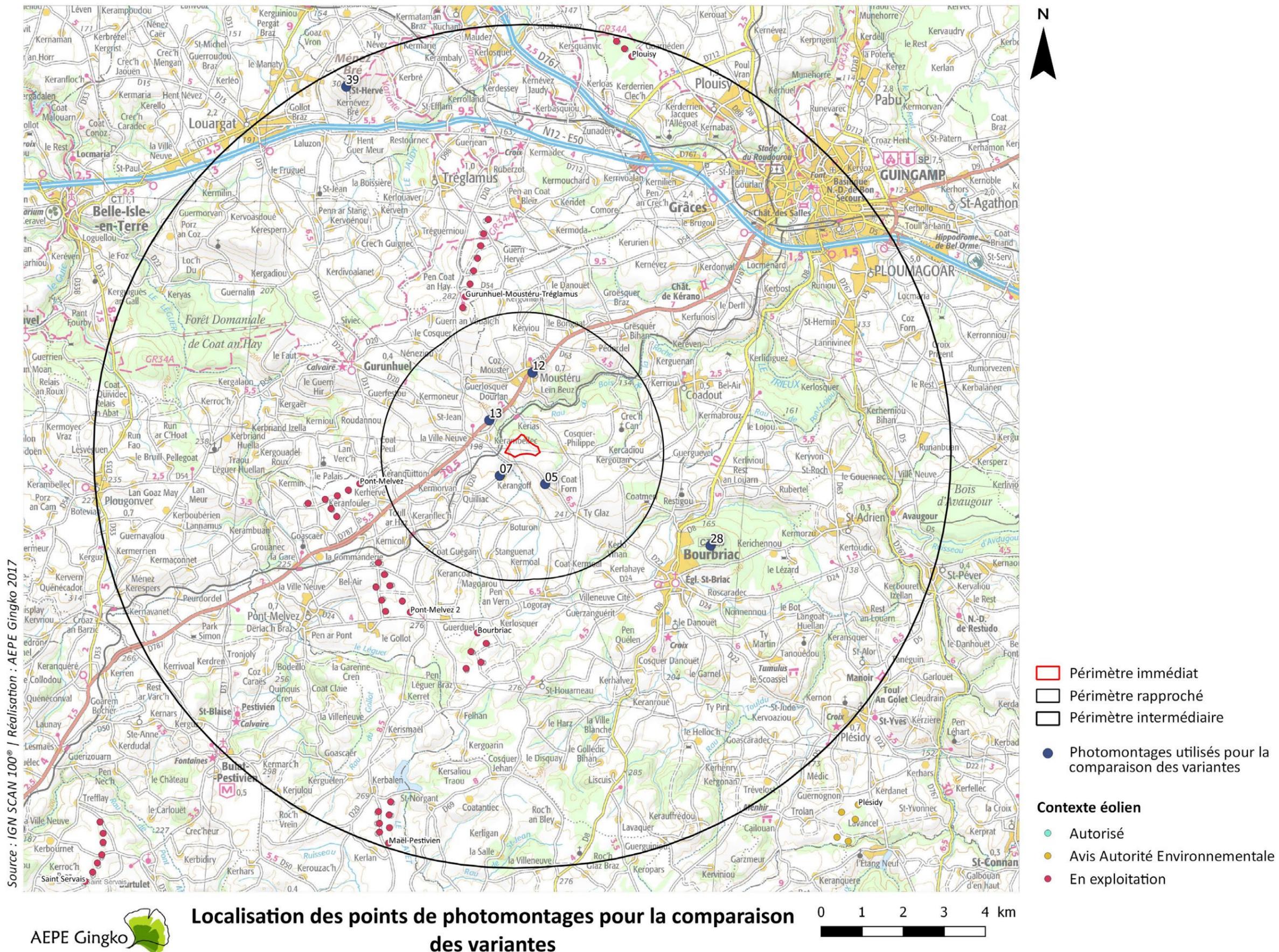


La variante 1 est composée d'une implantation triangulaire. Les trois aérogénérateurs VESTAS V100 sont d'une hauteur totale de 145 m en bout de pale avec des mâts de 95 m.

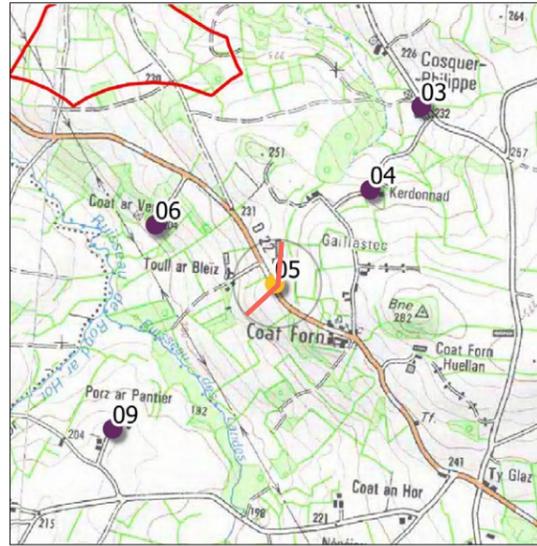
La variante 2 est composée de deux lignes globalement orientées nord-ouest/sud-est, avec quatre éoliennes d'une hauteur totale d'environ 145 m en bout de pale avec des mâts de 95 m.

La variante 3 est composée d'une implantation triangulaire. Les trois aérogénérateurs NORDEX N117 sont d'une hauteur totale de 178,5 m en bout de pale avec des mâts de 118 m.

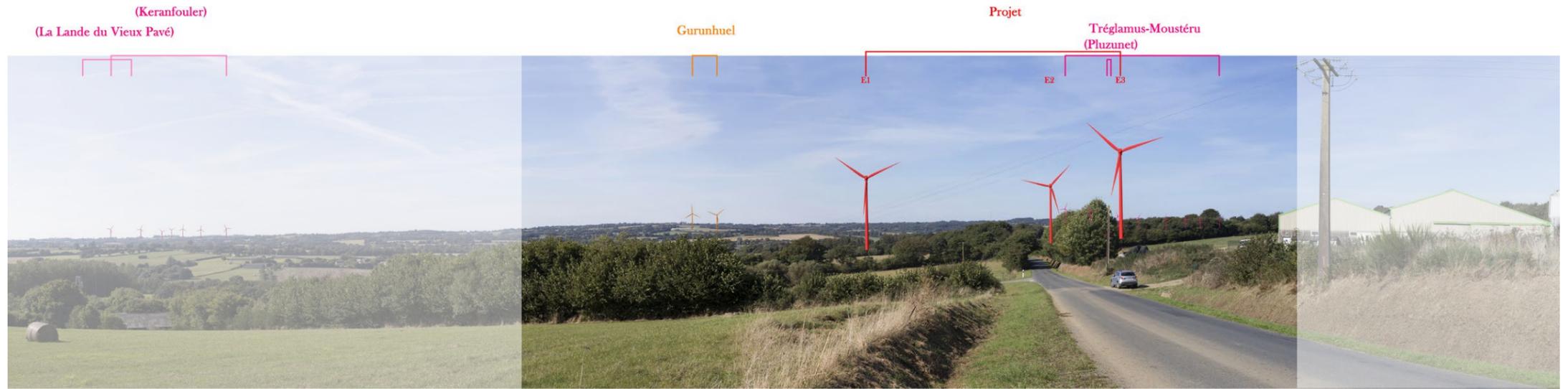
II. LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES



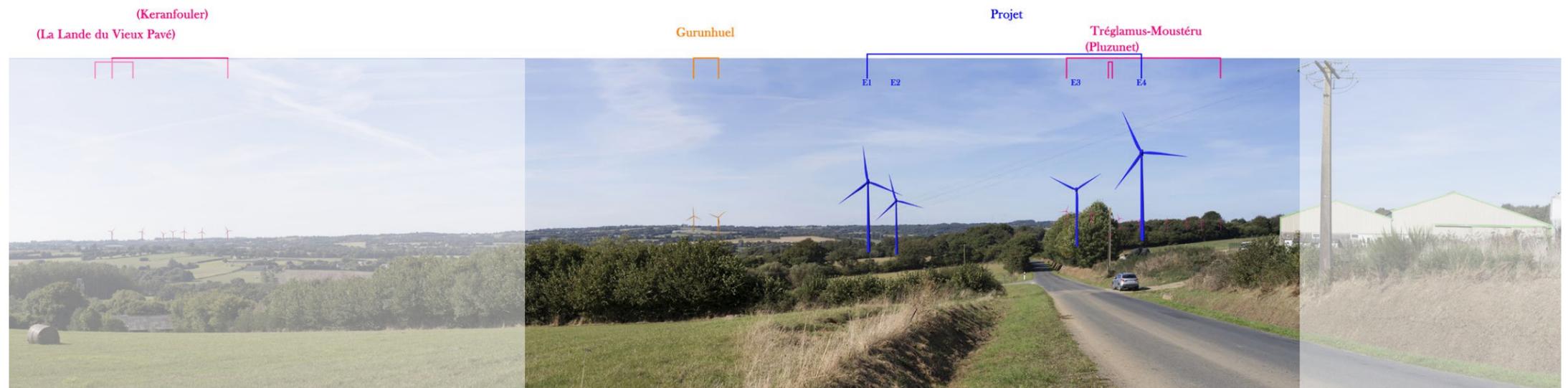
III. COMPARAISON DES VARIANTES - PM 05 - RD22, ENTRE BOURBRIAC ET LA RD787



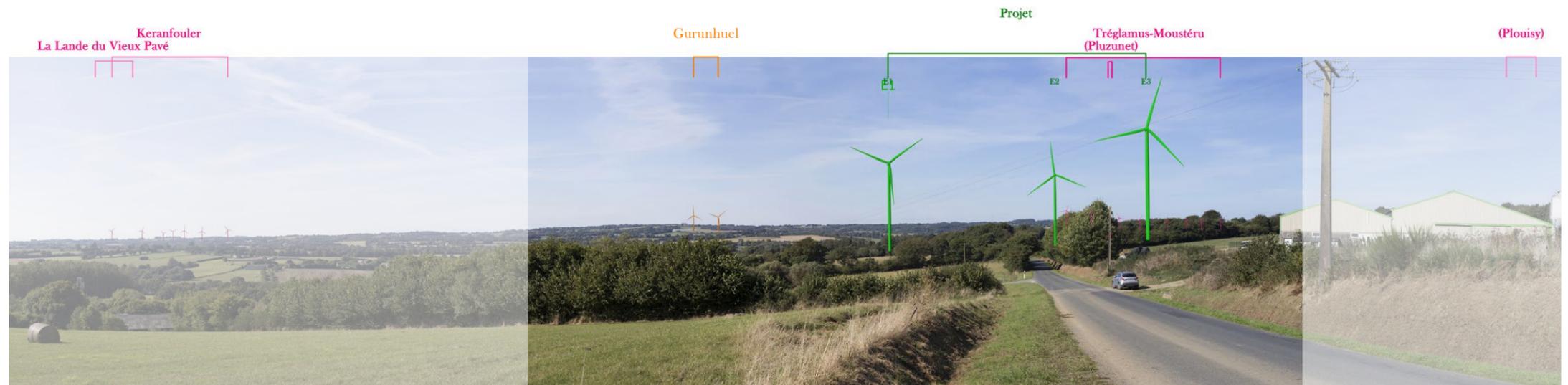
VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point d'observation, on observe que les trois variantes conservent une implantation lisible suivant les lignes de crêtes de la colline sur laquelle elles s'implantent.

Les variantes 1 et 3 présentent une composition avec des interdistances apparentes plus régulières, alors que la variante 2 se lit avec deux groupes d'éoliennes semblant s'implanter parallèlement à la route.

On note également une occupation du champ visuel plus importante sur la variante 2, et des hauteurs apparentes supérieures des aérogénérateurs sur la variante 3.

Globalement, les effets sur le paysage environnant peuvent être qualifiés de similaires, donnant à voir sur cette vue proche, principalement un contraste d'échelle entre les éoliennes et les éléments verticaux du paysage (haie et poteau électrique).

**VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°**



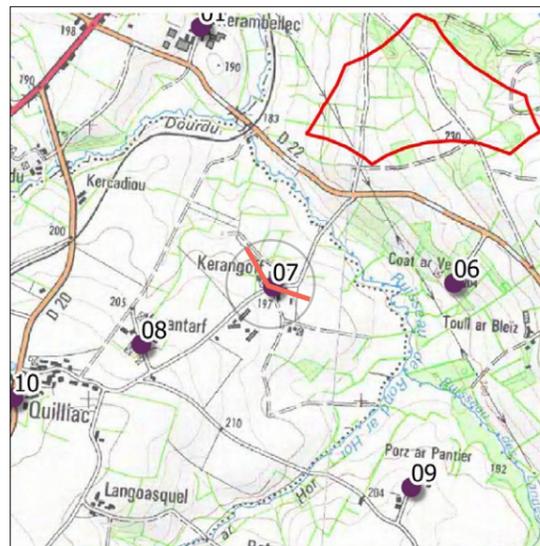
**VARIANTE 2
PHOTOMONTAGE - 60°**



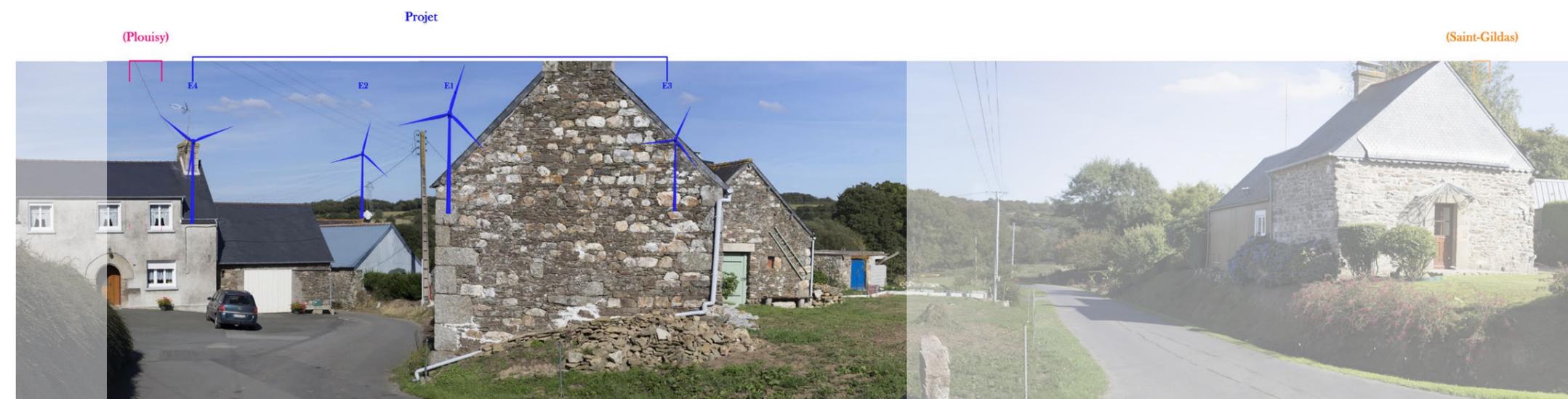
**VARIANTE 3 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°**



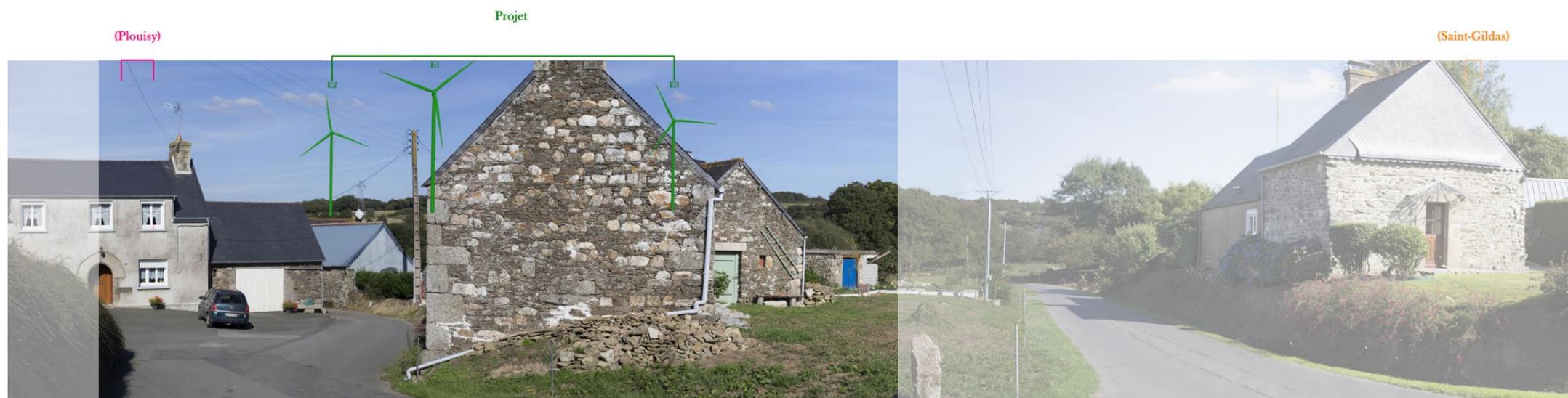
COMPARAISON DES VARIANTES - PM 07 - HAMEAU DE KERANGOFF



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point de vue, les implantations des trois variantes sur les hauteurs de la ligne de crête située face au hameau permettent de voir nettement les différents aérogénérateurs.

Sur cette perception proche, la hauteur apparente des éoliennes de la variante 3 augmente le contraste d'échelle perceptible sur les trois variantes.

La variantes 2 avec 4 aérogénérateurs occupe un champ visuel plus important. Pour autant, la filtration importante de deux aérogénérateurs par le tissu bâti et la topographie ne permet pas une lecture harmonieuse de l'implantation.

Dans le cas des trois variantes, les effets sur ce lieu de vie proche peuvent être qualifiés de similaires, donnant à voir sur cette vue proche, principalement un contraste d'échelle entre les éoliennes et les éléments bâtis du hameau.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 12 - PARVIS DE L'ÉGLISE DE MOUSTÉRU



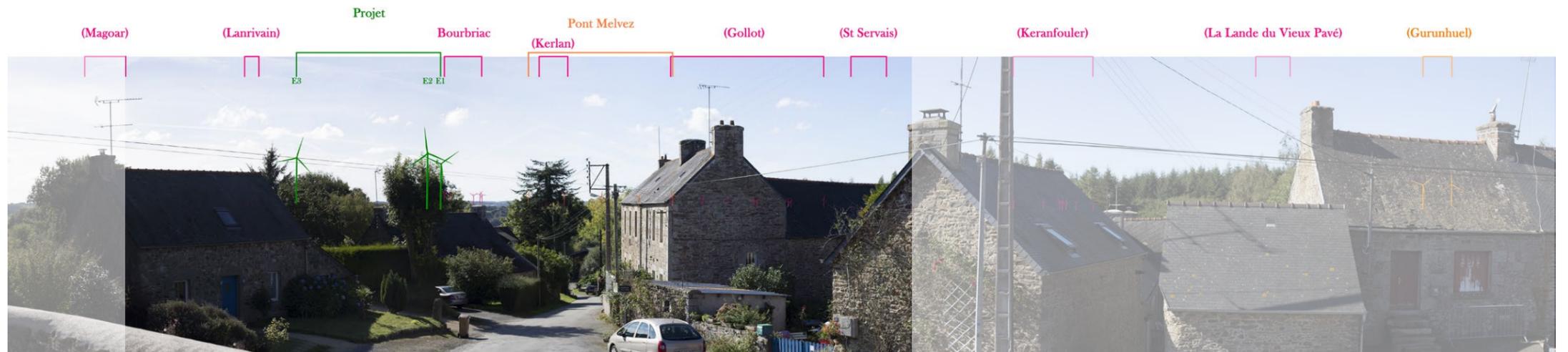
VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point, l'ensemble des variantes propose une implantation en grande partie masquée par les filtres de la végétation et du bâti du bourg de Moustéru. Dans les trois cas, un effet de brouillage est perceptible ainsi qu'une hétérogénéité des tailles et des interdistances apparentes.

La variante 2 apparaît avec un champ visuel plus important.

La variante 3, avec des hauteurs apparentes supérieures, est plus perceptible depuis le parvis de l'église et génère un effet de contraste d'échelle plus important.

Il y a, dans le cas des trois variantes, une covisibilité avec l'église de Moustéru.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



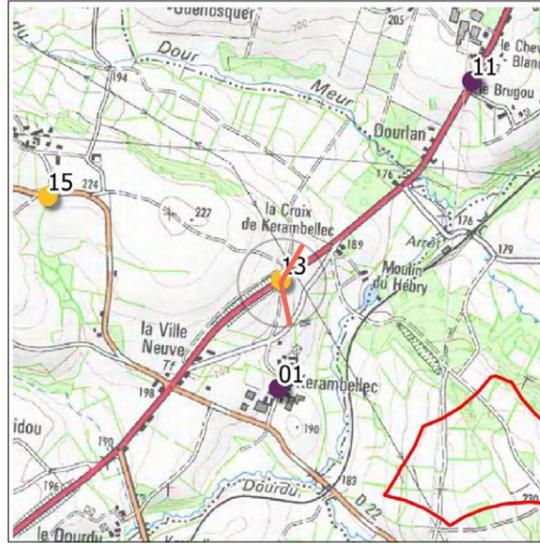
VARIANTE 2
PHOTOMONTAGE - 60°



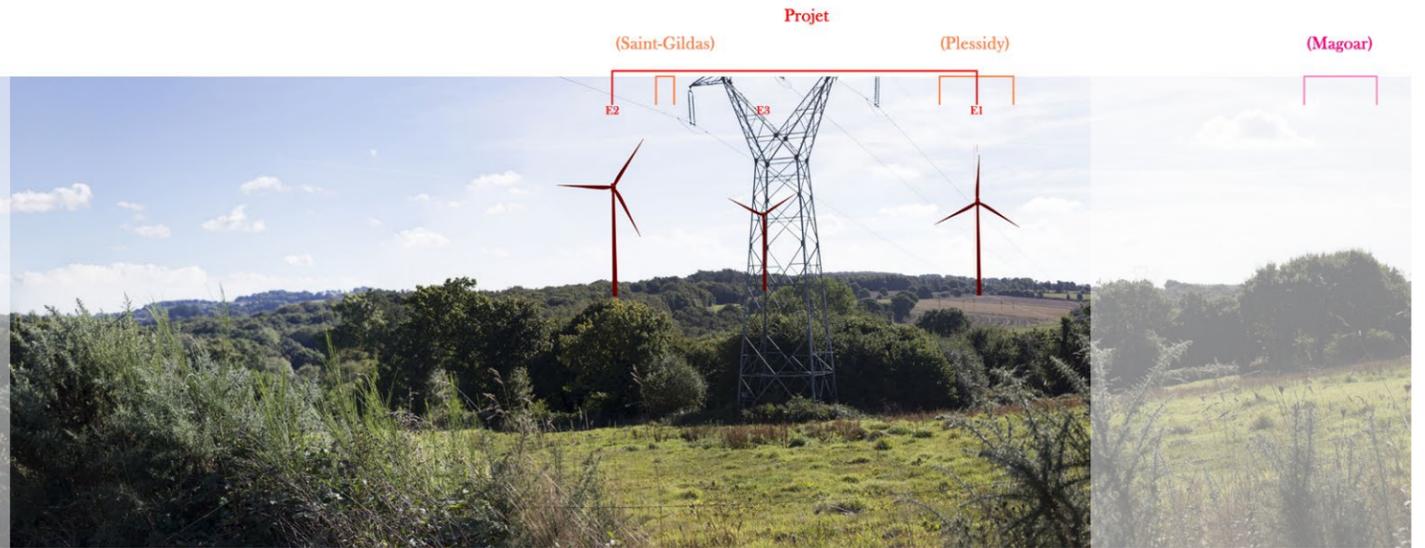
VARIANTE 3 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



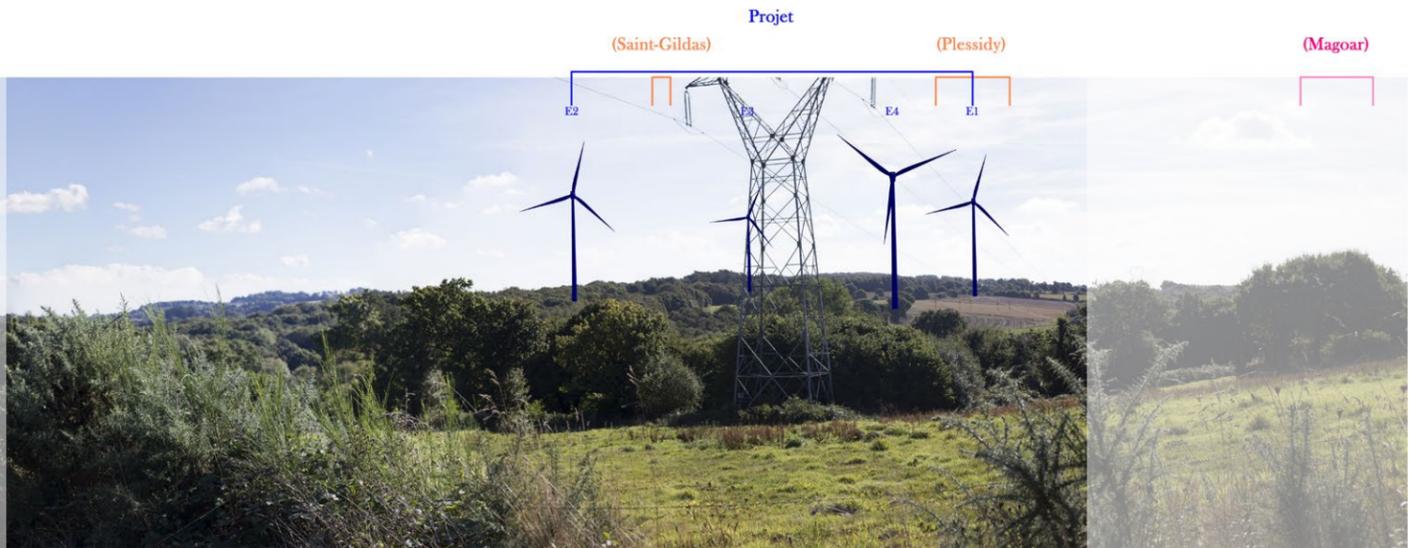
COMPARAISON DES VARIANTES - PM 13 - RD787



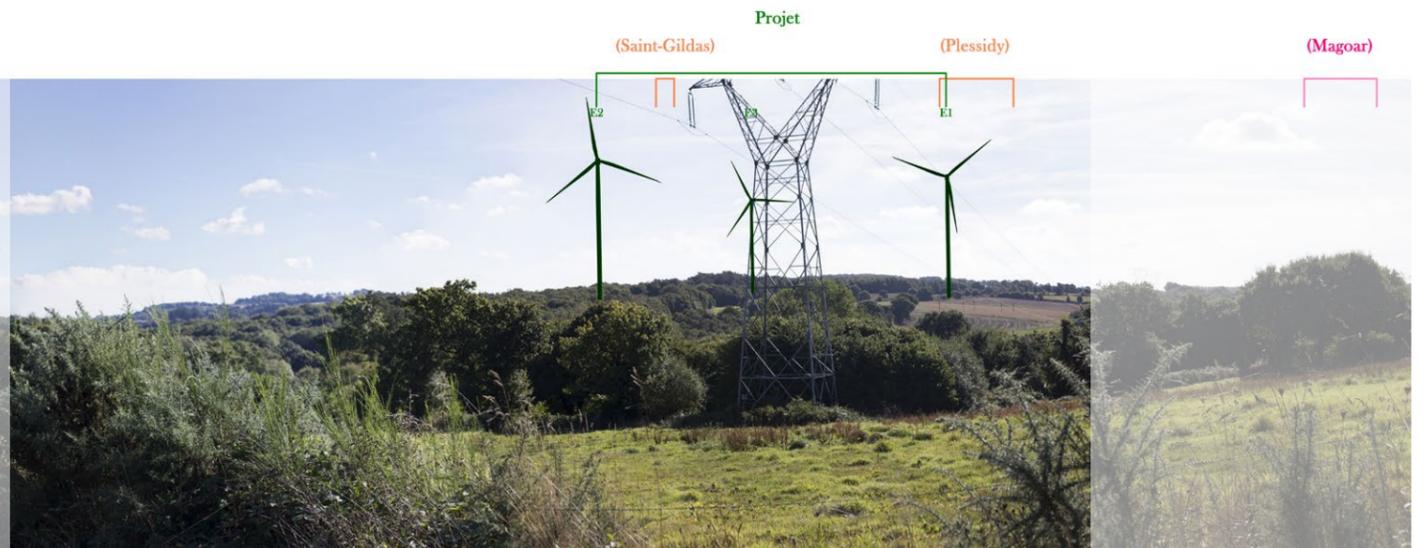
VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point de vue, la perception globale de l'implantation est marquée par la superposition d'un pylone électrique avec le motif éolien des trois variantes.

Tous les aérogénérateurs sont visibles sur toutes les propositions d'implantation, et suivent la ligne de crête structurante. On note également des similitudes relatives avec des interdistances apparentes régulières entre les machines.

Les variantes 1 et 3 proposent une implantation globalement linéaire avec des altitudes sommitales apparentes plus régulières.

La variantes 2 occupe un champ visuel plus important.

Malgré une occupation du champ visuel plus importante de la variante 2, les trois implantations, donnent à voir depuis cette vue proche, des effets depuis cet axe de communication globalement similaires.

**VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°**



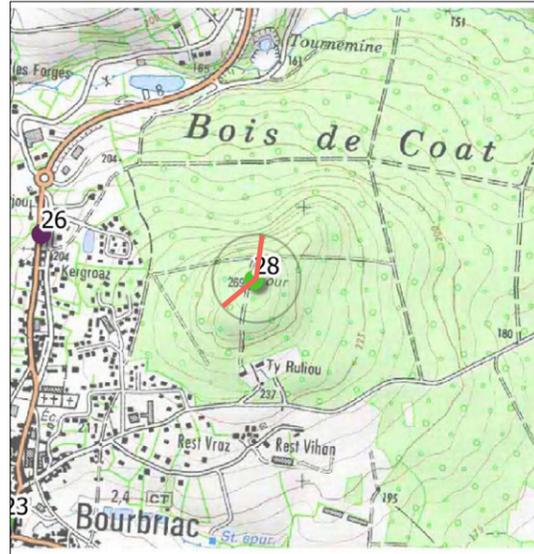
**VARIANTE 2
PHOTOMONTAGE - 60°**



**VARIANTE 3 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°**



COMPARAISON DES VARIANTES - PM28 - TOUR DE COAT LIOU



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de photomontage est sélectionné pour analyser les effets cumulés et cumulatifs avec les parcs déposés n'ayant pas fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale. Ceci explique la présence du parc de Gurunhuel situé dans l'axe du parc «Bourbriac nord» depuis ce point de vue. On observe par ailleurs une intervisibilité des trois variantes avec les parcs existants de Plouisy, Gurunhuel-Moustéru-Tréglamus, Pont - Melvez (Keranfouler et Gollot) et Bourbriac. Depuis ce point, le parc de Gurunhuel (déposé mais n'ayant pas fait l'objet d'un avis de l'Ae) est le seul parc éolien entrant en concurrence visuelle avec le projet.

Depuis La tour de Coat-Liou, les implantations des trois variantes sont perceptibles dans leur ensemble, de façon globalement linéaire, suivant les lignes du relief.

Les variantes 1 et 3 sont globalement perceptibles de la même manière. Tandis que la variante 2 propose une implantation moins lisible avec un effet de brouillage entre E3 et E4.

Il n'y a pas d'effet de rupture d'échelle en raison de la taille réduite apparente du parc projeté depuis cette distance plus éloignée.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



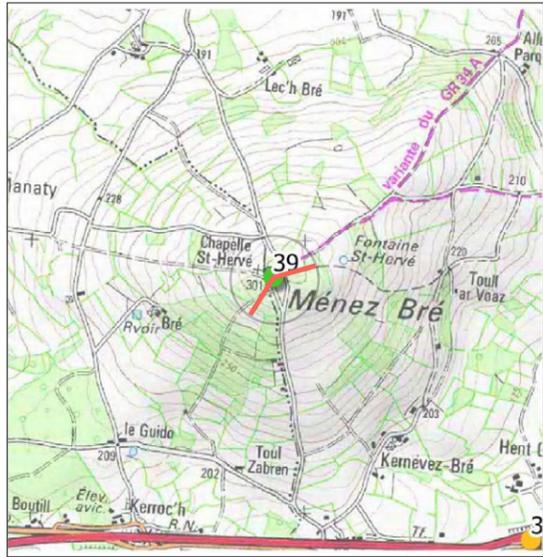
VARIANTE 2
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DES VARIANTES - PM 39 - MÉNEZ-BRÉ



VARIANTE 1
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 2
VUE FILAIRE - 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)
VUE FILAIRE - 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point de vue panoramique, l'implantation des trois variantes est très peu visible car en grande partie masquée par la végétation et la topographie.

On perçoit dans les cas des variantes 1 et 2, seulement les bouts de pales des aérogénérateurs. Les pales de la variante 3 se distinguent un peu plus car les trois aérogénérateurs sont visibles à hauteur de moyeu.

Globalement, les trois variantes se perçoivent de façon réduite depuis ce point de vue.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2
PHOTOMONTAGE - 60°

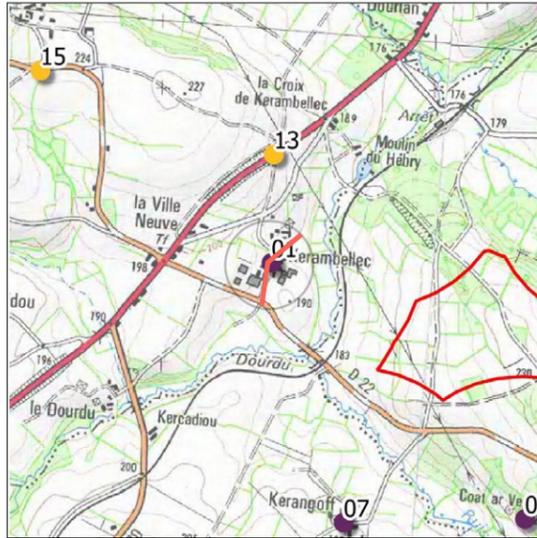


VARIANTE 3 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES AVEC LA VARIANTE RETENUE (VARIANTE N° 3)

PM 01 - HAMEAU DE KERAMBELLEC

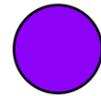


Date et heure : 01/09/2016 - 12h12

Distance à l'éolienne la plus proche : 835 m

Altimétrie du point : 191 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité



LIEUX DE VIE

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le hameau de Kerambellec.

Au premier plan, les maisons situées le plus au sud-est du hameau.

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»

E1	E2	E3
218	219	229

ETAT INITIAL - 60°

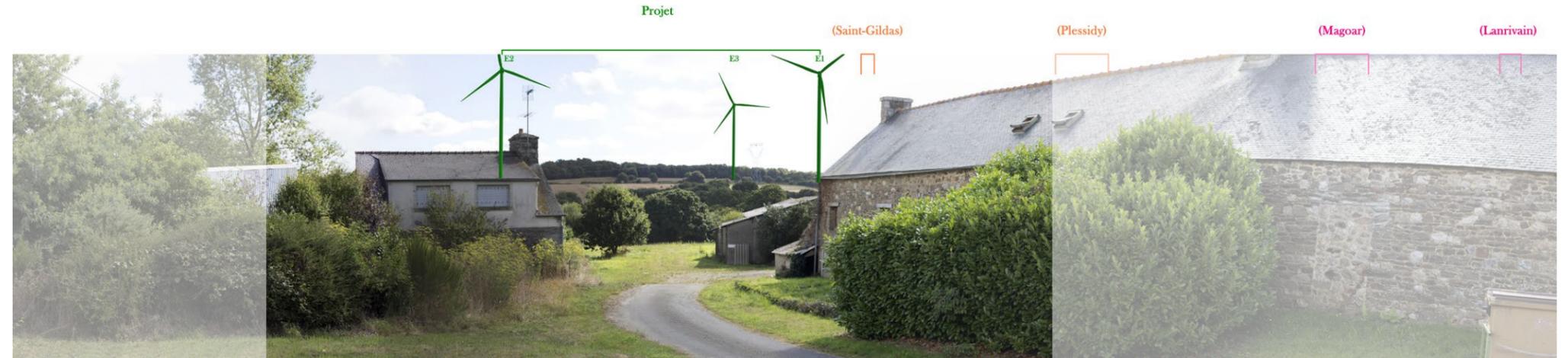


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 01 - HAMEAU DE KERAMBELLEC

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Cette prise de vue est située sur la route d'accès au hameau de Kerambellec orientée en direction du périmètre immédiat. Les trois éoliennes projetées sont toutes perceptibles depuis cette partie du hameau. L'implantation du parc est lisible, et se développe de manière presque linéaire sans effet de brouillage entre les machines. L'éolienne E3 se perçoit avec une hauteur apparente inférieure à E1 et E2 créant de ce fait un effet de profondeur. La proximité du projet avec ce hameau, ajoutée à son implantation en haut de colline, génèrent une rupture d'échelle entre les éoliennes et le paysage environnant. Les trois aérogénérateurs du projet dépassent visuellement les éléments verticaux du premier plan (bâti et végétation).



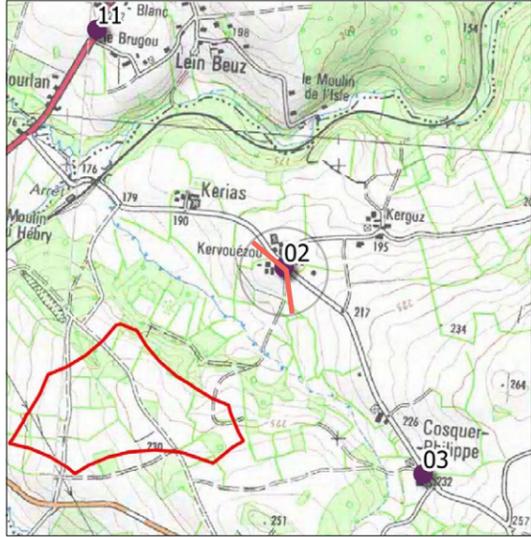
VUE FILAIRE - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 02 - HAMEAU DE KERVOUÉZOU

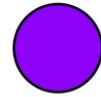


Date et heure : 06/04/2017 - 15h22

Distance à l'éolienne la plus proche : 487 m

Altimétrie du point : 211 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité



LIEUX DE VIE

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le hameau de Kervouézou.

Le premier plan est occupé par les éléments bâti du hameau.

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»

E1	E2	E3
218	219	229

ETAT INITIAL - 60°

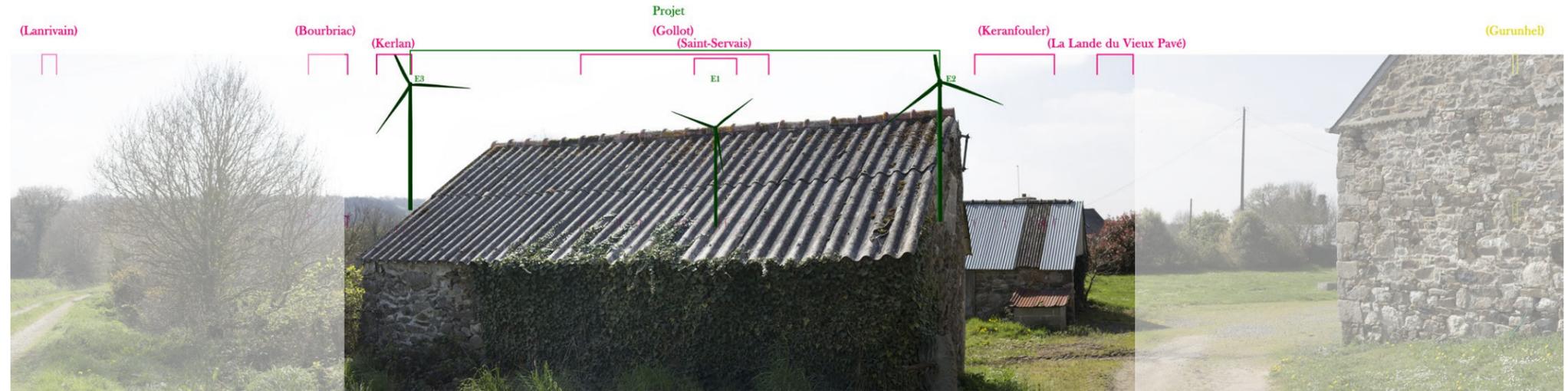


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 02 - HAMEAU DE KERVOUÉZOU

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes projetées sont perceptibles en partie car filtrées par la topographie, la végétation et la trame bâtie existante. E3 est la seule machine qui se perçoit presque entièrement, le pied du mât étant masqué par la végétation. Les interdistances apparentes entre les machines sont presque régulières, évitant ainsi, des phénomènes de brouillage entre les machines. On observe une différence entre les hauteurs apparentes de E2 et E3 avec E1. Malgré la proximité du projet avec ce hameau, et son implantation en haut de colline, il ne génère pas d'effet de rupture d'échelle avec le paysage environnant ; les trois aérogénérateurs du projet ne dépassant pas visuellement les éléments verticaux du premier plan (bâti à droite). En se décalant légèrement, les vues seront plus franches et moins filtrées par le bâti, sans que cela modifie la conclusion générale de l'insertion paysagère.



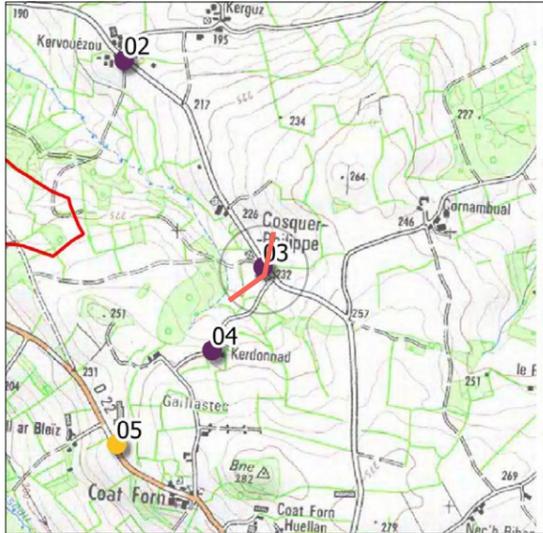
VUE FILAIRE - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 03 - HAMEAU DE COSQUER-PHILIPPE

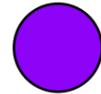


Date et heure : 03/10/2016 - 15h08

Distance à l'éolienne la plus proche : 800 m

Altimétrie du point : 230 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité



LIEUX DE VIE

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le hameau de Cosquer-Philippe.

Le premier plan est occupé par un horizon boisé signalant le passage d'un cours d'eau. Il s'agit d'une strate arborée de belle ampleur.

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»

E1	E2	E3
218	219	229

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 03 - HAMEAU DE COSQUER-PHILIPPE

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point, les éoliennes du projet « Bourbriac nord » sont filtrées en partie par la végétation du premier plan et la topographie. La partie supérieure des mâts est perceptible avec les moyeux et les pales des machines E2 et E3, alors que seuls les bouts de pales de E1 se devinent derrière E2. On observe effectivement un effet de brouillage entre E1 et E2, ainsi qu'une hétérogénéité apparente entre leurs altitudes sommitales. La proximité des machines induit un contraste d'échelle sans effet de rupture puisque les éléments verticaux des premiers plans sont d'une hauteur apparente supérieure.



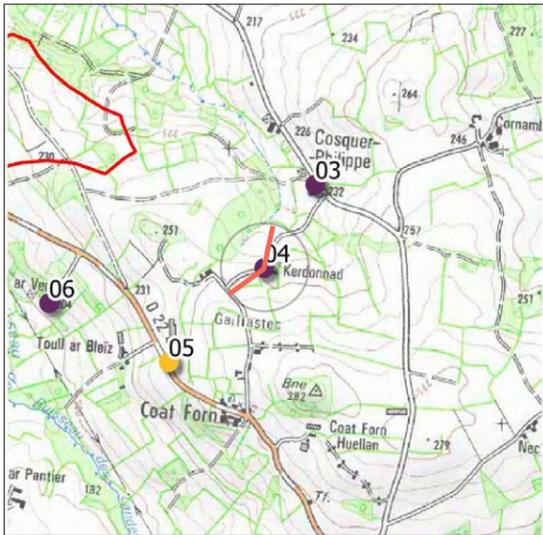
VUE FILAIRE - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 04 - HAMEAU DE KERDONNAD

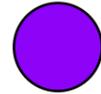


Date et heure : 06/07/2016 - 11h06

Distance à l'éolienne la plus proche : 730 m

Altimétrie du point : 242 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité



LIEUX DE VIE

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le hameau de Kerdonnad.

Le premier plan est occupé par la trame bâtie du hameau de Kerdonnad.

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»

E1	E2	E3
218	219	229

ETAT INITIAL - 60°

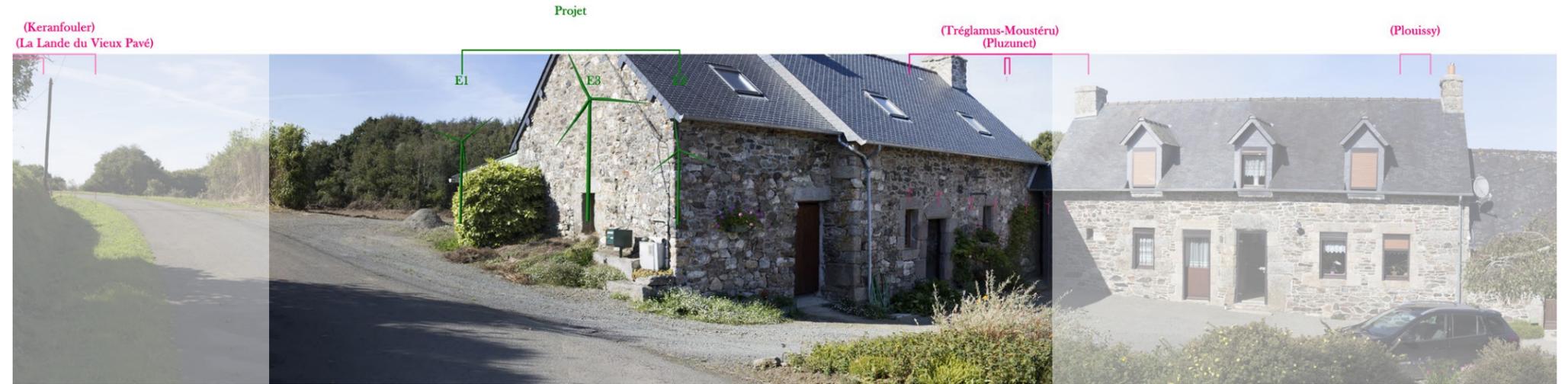


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 04 - HAMEAU DE KERDONNAD

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette prise de vue, l'ensemble de l'implantation est filtré par la trame bâtie du hameau de Kerdonnad. En se décalant légèrement, des vues filtrées sur l'éolienne E3 sont possibles : seule sa portion supérieure (haut du mât, nacelle et pales) est alors perceptible, sans problématique d'échelle.



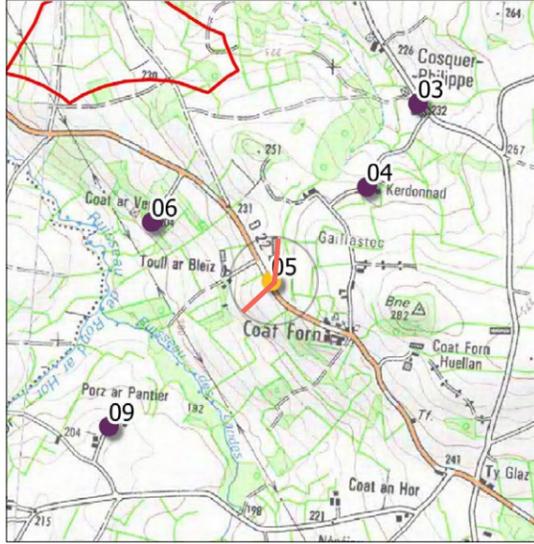
VUE FILAIRE - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 05 - RD22, ENTRE BOURBRIAC ET LA RD787



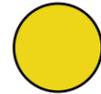
Date et heure : 03/10/2016 - 15h19

Distance à l'éolienne la plus proche : 800 m

Altimétrie du point : 244 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»		
E1	E2	E3
218	219	229

 AXE DE COMMUNICATION

 **CONTEXTE ÉOLIEN**
+ PARCS DÉPOSÉS N'AYANT PAS FAIT L'OBJET D'UN AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE UTILISÉS DANS L'ANALYSE DE L'OCCUPATION VISUELLE PAR LE MOTIF ÉOLIEN

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis la RD22 avec le contexte éolien existant et à venir. Il s'agit d'un photomontage qui répertorie un des deux parcs éoliens n'ayant pas fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale. Il s'agit d'une demande particulière de l'administration motivée par la proximité de ces derniers avec le projet «Bourbriac nord» dans un paysage où le motif éolien est déjà présent.

Il s'agit d'une vue dégagée sur les crêtes environnantes.



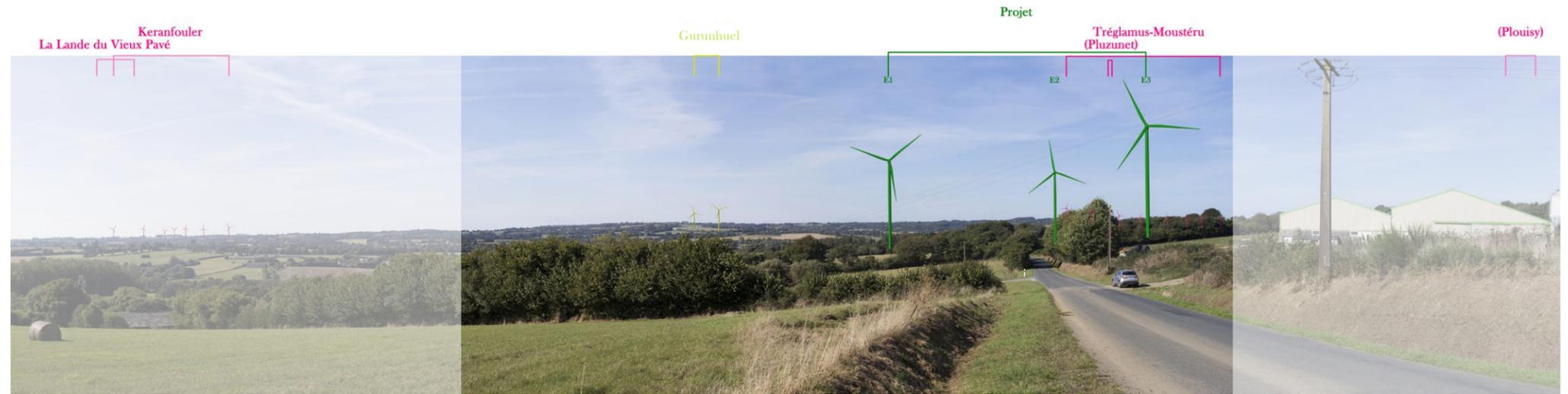
A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 05 - RD22, ENTRE BOURBRIAC ET LA RD787

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette vue proche, l'ensemble du parc projeté est perceptible selon une implantation presque linéaire accompagnant la ligne de crête du premier plan. La proximité du parc depuis ce point engendre un effet de rupture d'échelle, les éoliennes étant de taille apparente largement supérieure au paysage environnant (haies, bâti agricole,). On observe toutefois que la hauteur apparente du poteau électrique situé au premier plan est supérieure aux trois éoliennes. Il existe une intervisibilité avec les parcs existants de Gurunhuel-Moustéru-Tréglamus et de Pont-Melvez (Keranfouler), ainsi que le parc en projet de Gurunhuel composé de deux éoliennes.

Tous ces parcs éoliens existants se perçoivent de façon réduite, sans superposition du motif, et soulignent les crêtes environnantes de leur présence, accentuant de ce fait le caractère éolien du paysage.



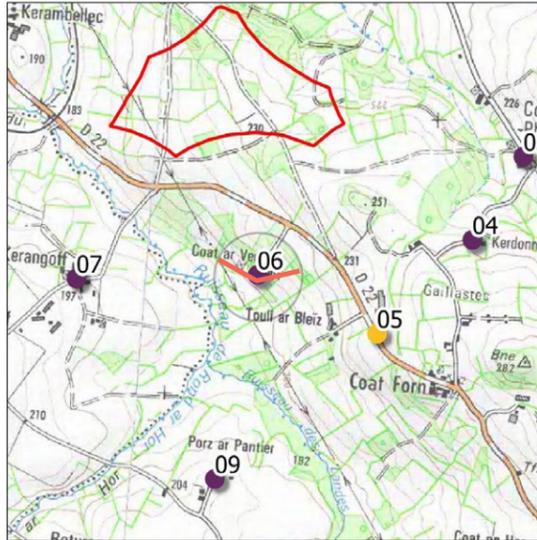
VUE FILAIRE - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 06 - HAMEAU DE COAT-AR-VER



Date et heure : 03/10/2016 - 15h31

Distance à l'éolienne la plus proche : 575 m

Altimétrie du point : 210 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité



LIEUX DE VIE

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le hameau de Coat-ar-Ver.

Au premier plan, le bâti principal du hameau et la perception du chemin d'accès montant.

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»		
E1	E2	E3
218	219	229



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 06 - HAMEAU DE COAT-AR-VER

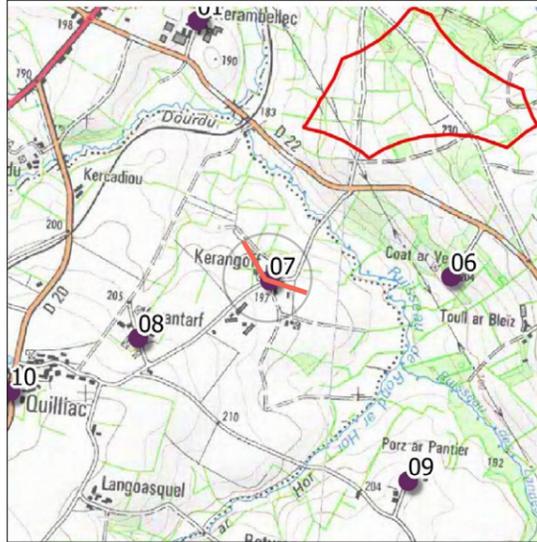
COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point de vue, seule E3 est perceptible, les deux autres aérogénérateurs sont entièrement masqués par le relief, la végétation et le bâti. Il n'y a pas d'effet de rupture d'échelle en raison de la hauteur apparente supérieure des éléments des premiers plans (bâti, fil électrique, végétation...).



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 07 - HAMEAU DE KERANGOFF



Date et heure : 03/10/2016 - 15h37

Distance à l'éolienne la plus proche : 755 m

Altimétrie du point : 198 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité



LIEUX DE VIE

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le hameau de Kerangoff.

Le premier plan est constitué de la trame bâtie du hameau.

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»

E1	E2	E3
218	219	229



ETAT INITIAL - 60°

A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 07 - HAMEAU DE KERANGOFF

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Cette prise de vue est située sur la route traversant le hameau, et est orientée en direction du projet. La situation topographique du projet de « Bourbriac nord » est plus haute que le hameau, ce qui permet de voir l'ensemble des machines, et accentue de par sa proximité, un effet de contraste d'échelle vis-à-vis des éléments paysagers observés (bâti et végétation). Les éoliennes E1 et E3 sont filtrées en partie par la trame bâtie du hameau. Sans effet de brouillage entre les machines, l'hétérogénéité des hauteurs et des interdistances apparentes ne permet pas une lecture linéaire de l'implantation.



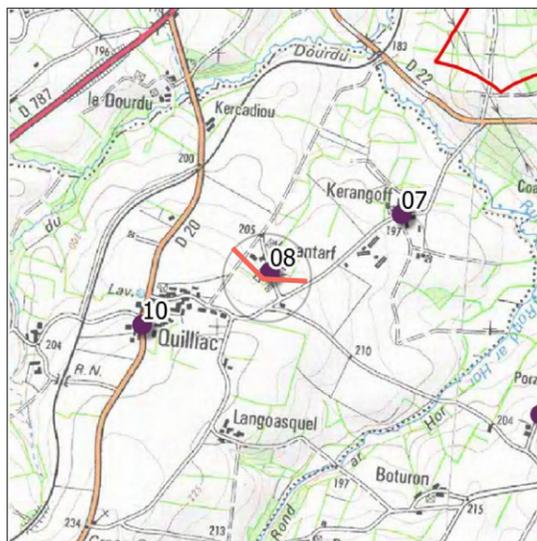
VUE FILAIRE - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°

A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 08 - HAMEAU DE KERANTARF



Date et heure : 03/10/2016 - 15h42

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,2 km

Altimétrie du point : 210 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité

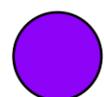
RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le hameau de Kerantarf.

Le bâti agricole et la végétation occupent le premier plan. Une ouverture paysagère existe à travers le bocage.

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»

E1	E2	E3
218	219	229



LIEUX DE VIE



CONTEXTE ÉOLIEN

ETAT INITIAL - 60°



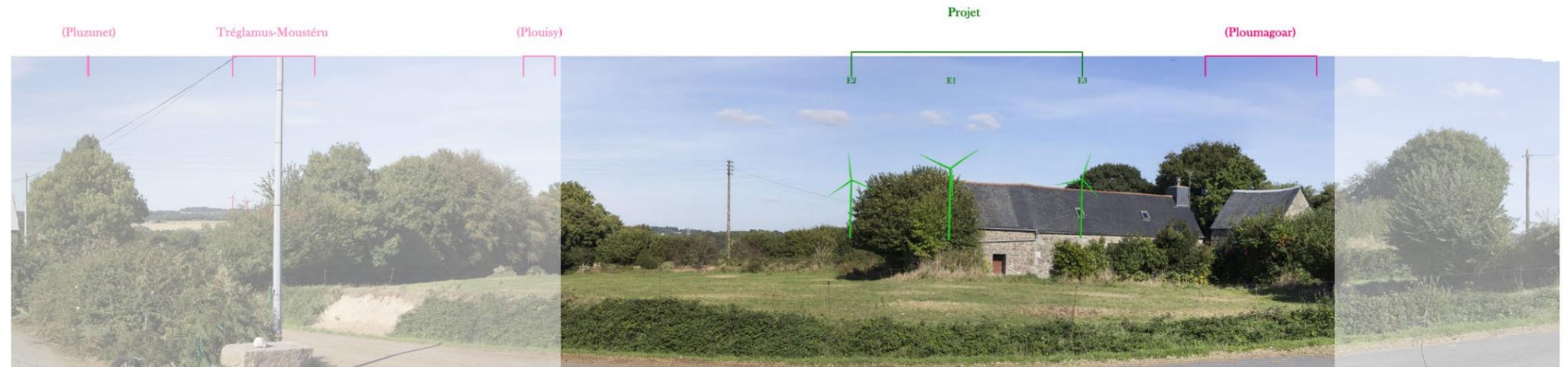
A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 08 - HAMEAU DE KERANTARF

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis ce point, l'implantation se lit partiellement en raison des masques bocagers et bâtis filtrant les éoliennes E1 et E3. Ces deux dernières sont perceptibles à hauteur de moyeu alors que E2 est visible avec une grande partie de son mât. Globalement, le projet de « Bourbriac nord » se perçoit de façon linéaire avec des interdistances apparentes presque régulières. Aucun effet de rupture d'échelle, ni de brouillage entre les machines n'est observé.

Sur la vue à 120°, le parc existant de Gurunhuel-Moustéru-Tréglamus est perceptible également. Il apparaît de façon réduite et partielle car filtré par la topographie et la végétation.



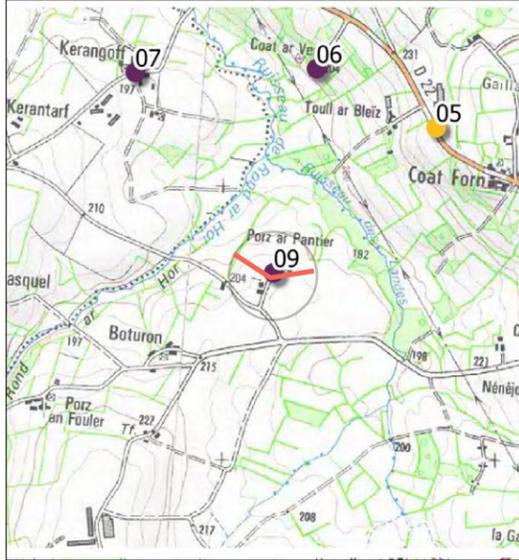
VUE FILAIRE - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 09 - HAMEAU DE PORZ-AR-PANTIER



Date et heure : 03/10/2016 - 15h51

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,3 km

Altimétrie du point : 207 m

Conditions météorologiques : Ciel dégagé, bonne visibilité



LIEUX DE VIE



CONTEXTE ÉOLIEN

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue rapproché permet d'étudier l'insertion paysagère des éoliennes projetées depuis le hameau de Porz-ar-Pantier.

Il s'agit d'une vue ouverte avec au premier plan le tissu bâti du hameau associé aux poteaux électriques.

Altitude au sol (en m NGF) des éoliennes du projet «Bourbriac nord»

E1	E2	E3
218	219	229

ETAT INITIAL - 60°



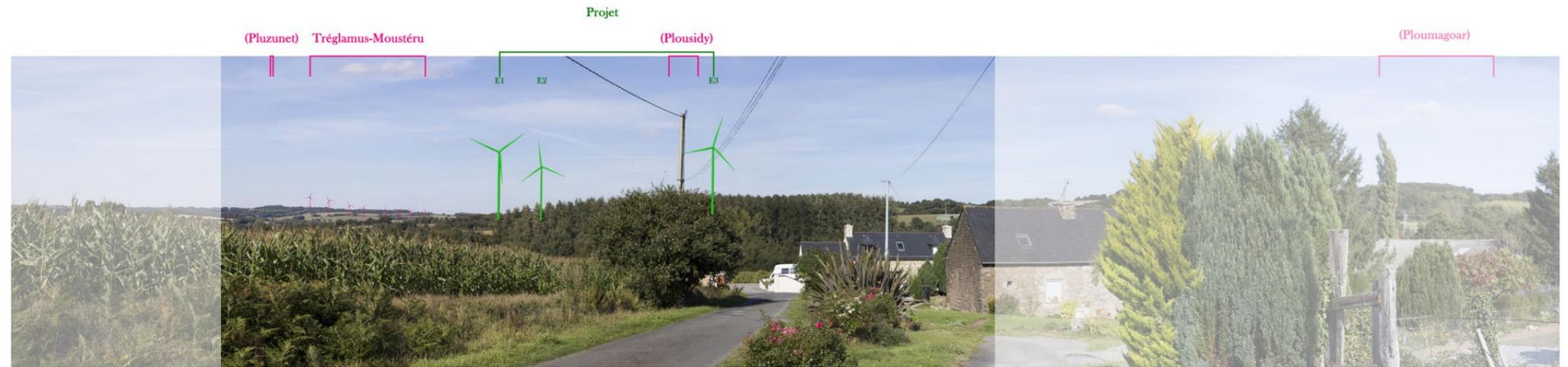
A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 09 - HAMEAU DE PORZ-AR-PANTIER

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette prise de vue, l'ensemble du parc projeté est perceptible suivant la ligne de crête. L'implantation triangulaire des aérogénérateurs engendre une perception du parc avec des interdistances et hauteurs apparentes irrégulières. Toutefois, les éoliennes se distinguent les unes des autres sans générer d'effets de brouillage, ni d'écrasement en raison de la taille apparente supérieure des éléments du premier plan.

Il existe une intervisibilité avec le parc existant de Gurunhuel-Moustéru-Tréglamus situé sur la ligne de crête délimitant l'horizon, et renforçant le caractère éolien du paysage environnant. Il n'y a pas de superposition du motif éolien.



VUE FILAIRE - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 10 - HAMEAU DE QUILLIAC

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette prise de vue, l'ensemble du projet « Bourbriac nord » est masqué par la trame bâtie du hameau. La vue filaire, qui permet de situer les aérogénérateurs et de se rendre compte de leur taille apparente depuis ce site, couplée à l'étude du contexte paysager du hameau (trames bâties et végétales denses), amène à conclure que, même en se décalant un peu, les éoliennes projetées ne seront pas, ou pratiquement pas, perceptibles depuis ce lieu de vie et d'habitat.



VUE FILAIRE - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue